

COUNCIL

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION
OF THE UNITED NATIONS

CONSEIL

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CONSEJO

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS
PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION

CL 25/3

5 juillet 1956

Point 5 de l'ordre
du jour provisoire

VINGT-CINQUIEME SESSION

(3 septembre 1956)

RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIEME SESSION

de la

COMMISSION DES PRODUITS

On trouvera, ci-joint, le rapport de la vingt-septième Session de la Commission des Produits, qui sera soumis pour examen au Conseil à sa vingt-cinquième session.

RAPPORT
DE LA VINGT-SEPTIEME SESSION
DE LA COMMISSION DES PRODUITS

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
NOTE D'INTRODUCTION	1
I. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT	2
II. ORDRE DU JOUR	2
III. COMPTE RENDU ANALYTIQUE	3
IV. SITUATION MONDIALE DES PRODUITS AGRICOLES	3
V. ACTION CONCERNANT DIFFERENTS PRODUITS ET GROUPES DE PRODUITS	4
(a) Blé et céréales secondaires	4
(b) Riz	5
(c) Produits laitiers	6
(d) Cacao	7
(e) Café	8
(f) Noix de coco et produits dérivés	9
(g) Fibres dures (abaca, sisal, hennequen)	10
VI. RAPPORT DU SOUS COMITE CONSULTATIF DE L'ÉCOULEMENT DES EXCEDENTS	10
(a) Lait écrémé en poudre	10
(b) Propositions du Gouvernement de l'Argentine	11
(c) Utilisation des excédents pour le développement économique	11
(d) Réserves alimentaires nationales	12
(e) Principes de la FAO et effets de l'écoulement des excédents	13
(f) Echanges triangulaires	15
(g) Ecoulement du coton	15
(h) Composition du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents	15
(i) Communiqués de presse	16
VII. RAPPORT SUR UNE RESERVE MONDIALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES	16
VIII. INCIDENCES INTERNATIONALES DES POLITIQUES NATIONALES	17
(a) Portée de l'étude sur les produits de l'élevage	17
(b) Groupe de travail d'experts sur les systèmes de soutien des prix	18
IX. AUTRES CONSULTATIONS INTERGOUVERNEMENTALES SUR LES PRODUITS	18

	<u>Page</u>
X. COOPERATION ENTRE LES NATIONS UNIES ET LA FAO DANS LE DOMAINE DES NOMBRES-INDICES DES PRIX	18
XI. REGLEMENT INTERIEUR	18
XII. DATES, LIEUX, ET ORDRES DU JOUR DE LA VINGT-HUITIEME SESSION DE LA COMMISSION ET DES REUNIONS DES GROUPES CHARGES DES ETUDES DE PRODUITS	18
ANNEXE I. EXAMEN DE LA SITUATION DES DIFFERENTS PRODUITS	21
Blé	21
Céréales secondaires	22
Riz	22
Sucre	23
Produits de l'élevage	24
Viande	24
Produits laitiers	24
Oeufs	25
Matières grasses	25
Cacao	26
Café	27
Thé	28
Coton	28
Laine	29
Jute	30
Fibres dures	31
Caoutchouc	31
Tabac	32
Produits forestiers	33
Produits de pêches	34
ANNEXE II. LISTE DE DELEGUES ET OBSERVATEURS A LA VINGT-SEPTIEME SESSION	36

RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIEME SESSION
DE LA COMMISSION DES PRODUITS

NOTE D'INTRODUCTION

1. Il convient de souligner que la Commission a désormais entrepris d'intensifier la politique de création de groupes d'étude sur les produits. Elle estime que les résultats des travaux accomplis par les quelques groupes de ce genre qui existent depuis quelque temps justifient l'application de la même méthode à d'autres produits qui s'y prêtent. Elle est convaincue que ces groupes fourniront d'utiles occasions de consultations intergouvernementales, qu'ils permettront d'améliorer l'échange de la connaissance et d'expérience sur le plan aussi bien technique qu'économique, enfin qu'ils mettront les gouvernements en mesure de réexaminer leurs politiques concernant ces produits, à la lumière de ces études.

2. Une grande partie des délibérations de la présente session de la Commission a été consacrée à l'adoption de mesures tendant à organiser des consultations intergouvernementales plus spécialisées au sujet de divers produits ou groupes de produits agricoles. Dans trois cas: (a) blé et céréales secondaires, (b) noix de coco et produits dérivés, et (c) fibres dures - c'est en conséquence de résolutions adoptées par la Conférence de la FAO que la Commission a examiné l'opportunité de créer des groupes spécialisés. Une demande, se rapportant au cacao, avait été communiquée à la Commission par les Nations Unies; une autre (produits laitiers) émanait de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA). Enfin en ce qui concerne le café, le Directeur général avait pris l'initiative de suggérer que, nonobstant l'utilité et l'importance persistantes des consultations régionales, le moment était peut-être venu d'examiner les perspectives et les problèmes de cette denrée au sein d'une assemblée intergouvernementale de portée mondiale. En outre, l'ordre du jour de la Commission prévoyait également l'examen des préparatifs à faire en vue de la première réunion de l'un des principaux groupes de produits qu'elle avait créé, c'est-à-dire le Groupe consultatif du riz.

3. Lorsqu'elle a examiné ces questions, la Commission n'a pas perdu de vue la directive qui lui a été donnée par la Conférence et qui l'autorise, dans le cadre de son mandat, à établir des groupes spéciaux, si besoin en est. Prenant ses décisions produit par produit, la Commission a tenu compte de l'utilité de consultations spécialisées portant sur les produits, de la nécessité de préparer convenablement les consultations en question, du travail que demande cette activité, enfin des questions d'organisation et de financement.

4. La Commission ayant examiné pleinement l'utilité des groupes chargés d'étudier un produit a constaté que ses vues en la matière coïncidaient avec les commentaires ci-après, qui sont exprimés dans le rapport annuel pour 1954 de la Commission provisoire de coordination des ententes internationales relatives aux produits de base (ICCIICA). Il est dit dans ce rapport: "Il nous semble que ces groupes d'étude ont accompli une tâche très utile et qu'ils ont pleinement rempli le rôle que l'on attendait d'eux. Ainsi, ils ont rendu de grands services en établissant des contacts entre les représentants de tous les pays producteurs et consommateurs, qui connaissent à la fois les aspects techniques et économiques du commerce du produit de base considéré et qui ont une grande expérience en ce domaine. A cet égard, il convient de signaler que les séances des groupes d'étude, qui ont réuni des experts de divers pays, et le travail accompli en commun ont contribué pour une grande part à renforcer la sympathie mutuelle et à améliorer la compréhension. En outre, les groupes d'études ont beaucoup servi à améliorer le rassemblement et la diffusion de données statistiques relatives aux produits de base considérés. Certains pays ont été amenés,

en suivant les travaux des groupes d'étude, à revoir leurs politiques, et certains ajustements qui n'auraient pas été possibles sans la conclusion d'un accord formel entre plusieurs gouvernements ont pu être apportés." Le rapport de l'ICCIOM note en outre que "le rôle utile des groupes d'étude ne doit pas nécessairement prendre fin lorsque des accords sur les produits de base ont été négociés conformément à leurs recommandations. Il est souhaitable que lorsqu'un accord international sur un produit de base a été conclu, les gouvernements examinent pour chaque cas d'espèce s'il n'y aurait pas intérêt à maintenir le groupe d'études."

5. Examinant les diverses demandes tendant à la création de tels groupes sous les auspices de la FAO, la Commission n'a pas perdu de vue les étroites relations réciproques qui existent entre différents groupes de produits agricoles et, par conséquent, la nécessité d'une coopération entre groupes connexes, par exemple ceux du riz, du blé et des céréales secondaires et des produits de l'élevage. Elle a également pris note des avantages pratiques que l'on obtiendrait en utilisant pleinement l'expérience professionnelle et administrative ainsi que les facilités techniques disponibles à la FAO, lorsqu'il s'agit d'assurer les services nécessaires à ces groupes, étant donné tout particulièrement les rapports étroits entre les aspects économiques et les aspects techniques des problèmes de produits agricoles.

6. La Commission note également que la création d'une série de groupes spécialisés dans l'étude d'un produit constitue une innovation et qu'il serait donc sage de procéder avec prudence. Pour ces raisons, et pour d'autres aussi, la Commission a décidé que, pour l'instant, elle ne créerait de manière définitive de groupes permanents que pour deux produits, riz et cacao. Pour le blé et les céréales secondaires, le coprah et les produits laitiers, il a été décidé, pour le moment, de créer des groupes ad hoc qui fourniront à la prochaine session de la Commission un avis sur l'opportunité de créer un organisme permanent. Pour le café, la Commission a prié le Directeur général de demander aux gouvernements ce qu'ils pensaient de l'utilité de tenir une réunion préliminaire pour explorer la question. L'examen des possibilités de créer un mécanisme consultatif intergouvernemental pour les fibres dures (abaca, sisal et hennequen) a été renvoyé à la prochaine session de la Commission, qui est provisoirement fixée à la deuxième quinzaine de mars 1957. Des réunions sur le blé et les céréales secondaires, le riz, le cacao, le coprah, les produits laitiers et, si on le désire, sur le café, se tiendront autant que possible avant la prochaine session de la Commission, qui examinera les rapports de ces groupes et portera les conclusions et recommandations à la connaissance du Conseil et de la Conférence.

7. En créant des groupes d'études de produits de caractère permanent pour le riz et le cacao et en établissant leur composition et leur acte constitutif, la Commission n'a pas perdu de vue les principes et procédures que les Etats Membres de la FAO ont acceptés comme directives générales en ces matières.

I. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

8. La vingt-septième session de la Commission des produits s'est tenue à Rome, au siège de la FAO, du 18 au 28 juin 1956.

9. M. S.R. Sen (Inde) et M. V. Andersen (Danemark) ont été élus Président et Vice-président.

II. ORDRE DU JOUR

10. L'ordre du jour de la vingt-septième session (CCP 56/1) a été adopté.

III. COMPTE RENDU ANALYTIQUE

11. Le compte rendu analytique de la vingt-sixième session (CCP 55/31 et CCP 56/11) a été approuvé.

IV. SITUATION MONDIALE DES PRODUITS AGRICOLES

12. La Commission a examiné, comme d'habitude, la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture d'après les renseignements fournis par le Secrétariat dans le document CCP 56/3 (Principaux faits nouveaux survenus dans la situation mondiale des produits agricoles). La production agricole mondiale a de nouveau progressé en 1955/56. Presque toutes les régions ont eu leur part dans cet accroissement, mais les progrès les plus importants ont été réalisés dans les deux régions ayant le plus de disponibilités, Amérique du Nord et Océanie. Pour la première fois depuis 1952/53, la production a augmenté en Amérique du Nord en dépit de la réduction des superficies cultivées. Si une partie de l'accroissement de production a été absorbée par la consommation, les principaux progrès ont été réalisés dans des régions où la présence d'excédents posait déjà un problème de sorte qu'une partie du surcroît de production a été stockée. On voit donc que, depuis la dernière étude de la Commission, les principaux problèmes agricoles que les gouvernements ont à résoudre restent les mêmes.

13. Les échanges mondiaux de produits agricoles ont encore augmenté un peu en 1955, en raison du niveau généralement élevé de l'activité économique et de la forte demande d'importation, notamment en Europe occidentale. Les exportations ont surtout progressé en Océanie, en Europe occidentale, en Extrême-Orient et en Afrique. Toutefois si le volume des échanges mondiaux de produits agricoles a atteint un niveau sans précédent pour l'après-guerre, il ne dépassait que d'environ 5 pour cent celui de l'année précédente, et, par suite du fléchissement des prix sur le marché international, sa valeur n'a dépassé que de 1 pour cent celle de 1954.

14. Les stocks de blé, de céréales secondaires et de coton, déjà considérables et en augmentation persistante, continuent de peser lourdement sur la situation des produits. Par opposition à la situation des trois produits précités, les stocks de la plupart des autres denrées agricoles ont été moindres, ou tout au moins n'ont pas suscité autant de préoccupation; mais des indices font penser qu'un problème d'excédents pourrait se poser à propos du café. Les gouvernements détenteurs de stocks importants ont continué dans leur politique à faire preuve de modération et d'égards pour les intérêts des autres pays, mais les opérations d'écoulement se sont intensifiées.

15. Si les prix de quelques fibres, du caoutchouc, du cacao et, sur certains marchés, ceux des produits d'origine animale ont baissé au cours des derniers mois, la plupart des autres prix se sont durcis. Toutefois, les perspectives de certains secteurs du marché sont restées incertaines, par suite de la persistance de stocks considérables de certains grands produits, notamment les céréales et le coton.

16. Aucun changement radical n'est à prévoir en 1956/57. En ce qui concerne la demande, on ne s'attend pas que l'activité économique subisse une baisse sérieuse par rapport au niveau élevé qu'elle atteint actuellement, malgré les mesures de restriction que de nombreux gouvernements ont mises en oeuvre pour enrayer les tendances inflationnistes. Dans l'ensemble, la demande de produits agricoles devrait rester élevée en 1956/57, bien qu'il soit peu probable qu'elle s'accroisse de manière significative. Quant à l'offre, les dégâts dus aux rigueurs de l'hiver en Europe occidentale semblent moins graves qu'on ne l'avait craint d'abord, et il est probable que la production agricole mondiale sera encore une fois élevée.

17. Un fait nouveau important pour l'évolution de la situation - mais dont toutes les conséquences ne se feront pas sentir au cours de la nouvelle campagne - est l'adoption aux Etats-Unis de mesures législatives visant à mettre hors production des superficies assez importantes, à présent consacrées à des productions excédentaires. Ces mesures ont déjà contribué au raffermissement de certains marchés. De manière générale, toutefois, la nécessité urgente d'apporter des ajustements à la production d'une part, et d'autre part d'augmenter la consommation et d'accélérer le développement économique, restent les problèmes les plus pressants de la situation agricole mondiale.

V. ACTION CONCERNANT DIFFERENTS PRODUITS ET GROUPES DE PRODUITS

V. a) Blé et céréales secondaires

18. Conformément à la résolution 9/55 ^{1/}, adoptée par la Conférence à sa huitième session, la Commission a repris l'examen de la question des incidences internationales des politiques nationales en matière de céréales et a examiné, ainsi que l'avait demandé expressément la Conférence, s'il ne serait pas opportun de créer un groupe spécial chargé d'étudier l'ensemble de la situation internationale des céréales, y compris les céréales secondaires.

19. Ayant examiné l'ensemble de la situation actuelle et probable des céréales secondaires, la Commission constate que des stocks invendus se sont accumulés récemment et qu'il est probable que ces stocks augmenteront encore pendant l'année en cours. Parmi les facteurs essentiels de cette situation figurent, d'une part, des événements qui tendent à accroître la production des céréales secondaires, notamment l'augmentation du rendement à l'hectare et, d'autre part, des tendances à utiliser davantage d'autres aliments du bétail ainsi que l'accroissement de la productivité dans le secteur de l'élevage. Des renseignements dont on dispose au sujet des perspectives, il semble ressortir que, si les tendances actuelles du rendement et de l'utilisation des céréales se maintiennent, le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande de céréales secondaires risque de continuer, voire de s'accroître, malgré la perspective d'un accroissement de la demande des produits de l'élevage, dû à l'accroissement démographique et à d'autres facteurs. Tout en n'ignorant pas combien il est hasardeux d'essayer d'établir des

1/ La résolution est ainsi conçue:

"La Conférence,

Ayant pris note de l'étude présentée par le Directeur général sur les incidences internationales des politiques nationales en matière de céréales, et de l'intention de la Commission des produits de poursuivre ses travaux dans ce domaine;

Convaincue que des consultations intergouvernementales organisées sous les auspices de la FAO contribueraient utilement à la compréhension des politiques nationales, faciliteraient l'aménagement de ces politiques en fonction les unes des autres, et aideraient à envisager, en ce qui concerne le commercialisation des excédents exportables de céréales, des mesures qui n'aient pas d'effets perturbateurs sur les marchés internationaux des céréales;

Invite la Commission des produits à poursuivre l'étude de cette question et à examiner s'il ne serait pas opportun de créer un groupe spécial qui serait chargé d'étudier l'ensemble de la situation internationale des céréales, y compris les céréales secondaires."

pronostics à partir des tendances économiques et autres, en particulier dans un domaine aussi complexe que celui des céréales secondaires où se font sentir tant d'influences différentes, la Commission est frappée par la nécessité de poursuivre l'étude de cette question, pour laquelle il faut tenir compte des inter-relations entre le blé, le riz et les céréales secondaires.

20. Lors de l'examen des mesures qu'elle devrait prendre comme suite à la résolution de la Conférence, la Commission a noté que le nouvel Accord international sur le blé qui, après avoir été dûment ratifié, entrera prochainement en vigueur, mettra le Conseil international du blé en mesure d'étudier tous les aspects de la situation mondiale du blé et d'organiser des échanges d'informations et des consultations intergouvernementales à ce sujet. Le Conseil est également habilité à coopérer avec la FAO dans toutes ces activités. La Commission souligne qu'il importe d'éviter les chevauchements entre les travaux entrepris par la FAO et par d'autres organismes qui s'occupent du blé.

21. La Commission adopte en conséquence la résolution ci-après:

Résolution No 1/27

LA COMMISSION DES PRODUITS

NOTANT qu'en raison des tâches que lui fixe son Acte constitutif et des travaux qu'elle exécute en ce qui concerne l'écoulement des excédents et les répercussions internationales des politiques nationales, il est tout à fait approprié que la FAO entreprenne une étude intergouvernementale des problèmes relatifs aux céréales en général,

ESTIMANT que la situation actuelle et prévisible des céréales présente des problèmes graves qui peuvent justifier une étude spéciale à l'échelon intergouvernemental,

INVITE le Directeur général à convoquer à une date rapprochée une réunion spéciale des gouvernements intéressés, afin d'étudier les problèmes qui se posent actuellement en matière de céréales, d'examiner s'il est souhaitable de créer un Groupe d'étude spécial de la Commission des produits sur les céréales, comme l'envisage la résolution 9/55 adoptée par la Conférence de la FAO à sa huitième session, de prévoir la coopération appropriée entre ledit groupe, s'il vient d'être créé, et le Sous-comité consultatif de la Commission des produits sur le riz, et d'envisager les dispositions à prendre en vue de la coopération entre la FAO et le Conseil international du blé.

V. (b) Riz

22. La Commission prend acte des préparatifs en vue de la première réunion de son Sous-comité consultatif des problèmes économiques du riz, créé par une décision prise à sa vingt-sixième session. Ainsi qu'elle l'en avait prié, le Directeur général a réuni un groupe de travail d'experts chargé de préparer les études que le sous-comité devra entreprendre et d'examiner les plans en vue de sa première réunion. ^{1/} La Commission note que le Directeur général prend des dispositions pour que la première réunion du sous-comité ait lieu au cours du deuxième semestre de 1956.

^{1/} Le rapport du Groupe de travail préparatoire (CCP/CRI/56/2) a été communiqué à la Commission.

V. (c) Produits laitiers

23. La Commission remercie la FIPA de la résolution par laquelle celle-ci propose "de créer sous les auspices de la FAO un comité international de la commercialisation des produits laitiers" (CCP 56/13). Un groupe de travail constitué au cours de la présente session de la Commission a consacré plusieurs séances à l'examen de la question. La Commission a noté que:

- i) certaines délégations n'avaient pas reçu la résolution de la FIPA suffisamment à temps pour que leurs gouvernements aient pu en discuter à fond; et
- ii) les fonctions que la FIPA préconise de confier au Comité international dont elle propose la création sont déjà en partie remplies et peuvent l'être efficacement par la Commission des produits ou par un sous-comité de cette Commission.

24. L'attention a été appelée sur le fait que la Commission a été saisie d'un certain nombre de rapports généraux sur les méthodes propres à accroître la consommation du lait et des produits laitiers et que diverses enquêtes laitières concernant un pays ou un projet donnés ont été entreprises sous les auspices de la FAO. Ces travaux du Secrétariat de la FAO se sont traduits par des propositions précises d'action pratique. Il a été estimé que la mise en oeuvre de ces propositions exigeait des mesures plus positives.

25. En conséquence, la Commission prie le Directeur général:

- a) de réunir un groupe de travail ad hoc auquel seront invités des experts représentant les Etats Membres ci-après:

Australie	Danemark	Pays-Bas
Brésil	Egypte	Nouvelle-Zélande
Canada	Inde	Pakistan
Costa Rica	Japon	Royaume-Uni
		Etats-Unis d'Amérique

pour étudier ce qui a déjà été fait en vue d'accroître la consommation et les échanges de produits laitiers, ainsi que les propositions formulées en vue de la mise en oeuvre de recommandations. Le Groupe de travail recommandera à la Commission des produits un programme efficace d'action, en particulier dans les régions où la consommation des produits laitiers est faible. Le quatorzième Congrès international de laiterie devant se tenir à Rome du 24 au 28 septembre 1956, le Groupe pourrait se réunir également dans cette ville le 1er octobre. Il serait ainsi plus facile pour les pays susmentionnés de se faire représenter de manière satisfaisante à la réunion du Groupe.

- b) d'inviter le FISE, la Fédération internationale des producteurs agricoles, la Fédération internationale de laiterie et la Société internationale des industries laitières à prendre part, à titre de conseillers, aux discussions du Groupe de travail, de telle manière que celui-ci déterminera; et
- c) de préparer, pour la réunion du Groupe de travail un bref document d'information générale, qui indique, entre autres, comment peuvent être mises en oeuvre les propositions contenues dans les divers documents soumis à la Commission des produits.

26. Il est convenu que le Groupe de travail devra terminer ses travaux à une date qui permette de transmettre son rapport 60 jours au moins avant l'ouverture de la session suivante de la Commission des produits. Au cours de cette session, la Commission examinera les mesures ultérieures à prendre.

V. (d) Cacao

La Commission a étudié la situation du cacao et adopté la résolution ci-après:

Résolution No 2/27

LA COMMISSION DES PRODUITS

AYANT EXAMINE la situation mondiale du cacao à sa présente session et à des sessions antérieures,

CONSCIENTE du rôle que lui a assigné la Conférence de la FAO, qui l'a invitée plusieurs fois à créer des groupes en vertu de son mandat, si besoin en était,

AYANT EXAMINE la résolution qui a été adoptée le 4 mai 1956 à la Réunion préliminaire d'études sur le commerce international du cacao, convoquée sur recommandation de l'ICCICA, et qui recommande à la FAO d'envisager la création à brève échéance d'un Groupe d'étude intergouvernemental du cacao,

DECIDE, en vertu des pouvoirs que lui confère son mandat, de créer un Groupe dit Groupe d'étude de la FAO sur le cacao, dont le mandat sera le suivant:

- 1) Pourront, à tout moment et sous réserve de donner dûment préavis, devenir membres du Groupe d'étude de la FAO sur le cacao les gouvernements des pays pour qui la production, la consommation ou le commerce de ce produit présentent un intérêt substantiel; quant à l'admission des territoires dépendants, les dispositions de l'Article 69 de la Charte de La Havane seront applicables.
- 2) La compétence du Groupe s'étendra à l'étude de la production, de la consommation et du commerce du cacao, le Groupe se préoccupant particulièrement de l'opportunité de fournir en permanence des renseignements précis sur la situation de l'offre et de la demande et sur son évolution probable.
- 3) Le Groupe envisagera, au besoin, des mesures propres à assurer le développement régulier de la production et de la consommation du cacao, y compris toutes questions techniques s'y rapportant.
- 4) Dans le domaine de sa compétence, le Groupe examinera les meilleurs moyens de faire face à toute difficulté spéciale qui existe ou qui semble de nature à surgir, et il pourra présenter sur cette question des rapports, des recommandations ou les deux.
- 5) Le Groupe fera rapport à la Commission des produits, étant entendu que ses rapports et les procès-verbaux de ses discussions, y compris les conclusions, seront communiqués aux gouvernements intéressés dès qu'ils seront disponibles.

- 6) Les gouvernements intéressés qui ne font pas partie du Groupe et les organisations intergouvernementales qui manifestent de l'intérêt pour ses travaux peuvent envoyer des observateurs à ses réunions et seront tenus au courant des études effectuées et des résultats des discussions. Le Groupe peut inviter à participer à ses activités d'autres organisations qui remplissent les conditions requises pour être admises au statut consultatif approprié auprès de la FAO. La FAO, selon sa pratique habituelle, tiendra au courant des activités du Groupe le Conseil économique et social, la Commission provisoire de coordination des ententes internationales relatives aux produits de base et la Commission du commerce international des produits de base de l'ECOSOC.
- 7) Le Groupe, en consultation avec le Directeur général, fixera la date et le lieu de ses sessions. Celles-ci ne seront pas publiques, à moins que le Groupe n'en décide autrement.
- 8) Le Groupe établira son Règlement intérieur.

28. La Commission est convenue qu'il y aurait intérêt à ce que le Groupe, dans la mesure du possible, se réunisse alternativement dans un pays producteur et dans un pays consommateur. L'espoir a été exprimé que le pays-hôte pourrait aider la FAO à payer les coûts des services techniques nécessaires à ces réunions, par exemple locaux, interprétation, traduction et personnel de bureau.

29. La Commission est convenue que la première réunion du groupe devait avoir lieu en Europe en novembre 1956. Il est entendu qu'il s'agira surtout d'une réunion préparatoire, chargée d'établir un règlement intérieur, d'élaborer un programme de travail, de déterminer les renseignements que devraient fournir les Etats Membres et d'examiner d'autres questions connexes; il étudiera également la situation mondiale du cacao et la situation de l'offre et de la demande pendant l'année prochaine.

30. Le représentant de l'OECE a dit que celle-ci se réjouissait de la création du Groupe du cacao dont le travail serait en harmonie avec les activités de son organisation.

V. (e) Café

31. La Commission a examiné les problèmes actuels du café et a pris note des discussions intergouvernementales dont ce produit a fait l'objet au sein d'autres organismes, en particulier au Conseil économique et social interaméricain. Après d'assez longs débats, la Commission est convenue que le Directeur général devrait prévoir l'organisation d'une réunion de tous les gouvernements intéressés, pour discuter les problèmes relatifs au café et les mesures qu'il convient de prendre. En conséquence, elle adopte la résolution ci-après:

Résolution No 3/27

LA COMMISSION DES PRODUITS

AYANT EXAMINE la situation mondiale du café,

CONSCIENTE du rôle que lui a assigné la Conférence de la FAO, qui l'a invitée plusieurs fois à créer des groupes en vertu de son mandat, si besoin en était,

TENANT COMPTE de la recommandation de l'ICCICA qui figure dans l'"Examen des problèmes internationaux de produits - 1956" et qui tend à l'organisation d'une réunion intergouvernementale pleinement représentative sur le café,

PRIE le Directeur général de la FAO de consulter tous les Etats Membres sur l'opportunité de convoquer, sous les auspices de la FAO et à peu près à l'époque de la prochaine session de la Commission des produits, une réunion intergouvernementale spéciale sur le café, à laquelle participeraient tous les gouvernements intéressés, et, s'il juge que la réaction des Etats Membres permet de conclure à l'utilité de tenir cette réunion, de prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet; étant entendu que la réunion aurait pour objet d'étudier les travaux dont le café fait actuellement l'objet de la part d'autres assemblées, de considérer les nouveaux travaux que la FAO pourrait utilement entreprendre et d'évaluer la nécessité, pour la Commission des produits, de constituer un groupe d'étude du café.

PREND ACTE de ce que la FAO, selon sa pratique habituelle, tiendra au courant de ces activités et autres travaux ultérieurs le Conseil économique et social, la Commission provisoire de coordination des ententes internationales relatives aux produits de base, la Commission du commerce international des produits de base de l'ECOSOC, la Commission économique pour l'Amérique latine et le Conseil économique et social inter-américain.

V. (f) Noix de coco et produits dérivés

32. Comme suite à la résolution 11/55 qui a été adoptée par la Conférence à sa huitième session, la Commission des produits a examiné l'opportunité de créer un groupe spécial d'étude de la noix de coco et des produits dérivés.

33. Il a été noté que les gouvernements des pays situés dans les principales régions productrices d'Extrême-Orient et du Pacifique Sud ont déjà institué une collaboration en vue d'étudier sur le plan régional les problèmes que leur pose ce produit. La Commission se déclare désireuse d'éviter tout double emploi dans ce domaine et reconnaît la nécessité de coordonner étroitement ses propres activités et les travaux précités; en même temps, elle estime que des discussions entre les pays consommateurs, producteurs ou non, peuvent être utiles.

34. La Commission note que le gouvernement de Ceylan se propose de convoquer au début de 1957 une deuxième réunion des représentants des pays producteurs d'Extrême-Orient, qui s'occupera des problèmes techniques, scientifiques et commerciaux, mais elle recommande que la FAO examine s'il ne serait pas nécessaire de donner aux travaux une base plus large. En conséquence, elle adopte la résolution ci-après:

Résolution No 4/27

LA COMMISSION DES PRODUITS DE LA FAO:

TENANT COMPTE de la résolution 11/55, adoptée par la Conférence de la FAO à sa huitième session, et

RECONNAISSANT qu'en conséquence des préoccupations suscitées par les difficultés que rencontrent les producteurs et les consommateurs de noix de coco et de produits dérivés, des discussions intergouvernementales ont déjà débuté sur le plan régional dans les régions productrices du monde,

PRIE le Directeur général d'inviter les gouvernements des pays suivants:

Allemagne	Italie
Australie/Nouvelle Zélande	Japon
Ceylan	Pays-Bas
Etats-Unis	Pakistan
France	Philippines
Inde	Royaume-Uni
Indonésie	

à envoyer des représentants à un Groupe de travail, aux travaux duquel seront invités à participer, en qualité d'observateurs, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, la Commission du Pacifique-Sud et telles autres organisations internationales qu'il jugera opportun et dont le rôle sera de procéder à l'examen préliminaire des questions suivantes:

- 1) principales difficultés de l'économie mondiale de la noix de coco;
- 2) nécessité d'améliorer les statistiques et autres données économiques de base se rapportant à la production, au commerce et à la consommation de la noix de coco;
- 3) opportunité de constituer un groupe spécial d'étude de la Commission des produits pour la noix de coco et les produits dérivés;

les conclusions et recommandations du Groupe seront présentées à la vingt-huitième session de la Commission des produits.

V. (g) Fibres (abaca, sisal, hennequen)

35. Comme suite à la résolution 10/55 adoptée par la Conférence de la FAO à sa huitième session, la Commission a examiné l'opportunité de constituer un groupe spécial des fibres dures. Elle est convenue d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine session la question "Fibres dures".

VI. RAPPORT DU SOUS-COMITE CONSULTATIF DE L'ECOULEMENT DES EXCEDENTS

36. La Commission a étudié en détail le quatrième rapport du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents (CCP 56/4 et additifs). Elle se félicite de l'utile travail qui s'effectue pour mettre au point des méthodes constructives d'écoulement des excédents, notamment le projet relatif au lait écrémé en poudre et l'utilisation des excédents pour la constitution de réserves nationales. La Commission estime également que le Sous-Comité de Washington peut continuer à jouer un rôle important pour la discussion des transactions et programmes d'écoulement des excédents.

VI. (a) Lait écrémé en poudre

37. Le Sous-Comité de l'écoulement des excédents a fait connaître que des progrès considérables avaient été réalisés dans la mise en oeuvre du projet destiné à développer la consommation de lait écrémé en poudre. À la demande du gouvernement de l'Inde, une équipe d'experts s'est rendue à Calcutta et à Madras en novembre dernier et a formulé des recommandations détaillées en vue de l'octroi d'une assistance internationale sous les auspices de la FAO. Cette équipe a également procédé à une étude préliminaire à Karachi, à la demande du gouvernement du Pakistan. Les principales recommandations formulées par l'équipe figurent au document CCP 56/4. Le groupe des pays intéressés à Washington a transmis à la Commission des produits, par l'intermédiaire du Sous-Comité de l'écoulement des excédents, un rapport dans lequel sont résumés les décisions prises par les gouvernements pour donner suite aux propositions (CCP 56/4 Add. 1). D'après le plan actuel, cinq pays (Australie, Canada, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande et Etats-Unis) fourniront une contribution totale de 504 000 dollars, dont 490 000 dollars iront à Calcutta et 14 000 dollars à Madras. La contribution en espèces sera versée à raison de 70 pour cent par le gouvernement des Etats-Unis, le solde étant fourni à parts égales par les autres pays participants. En outre quatre de ces pays doivent fournir du lait écrémé en poudre à des conditions de faveur pendant trois ans. Etant donné que les contributions des Etats-Unis, de l'Australie et du Canada doivent être octroyées par l'intermédiaire de l'ACI et du Plan de Colombo, chacun des

pays participants conclura un accord bilatéral avec le gouvernement de l'Inde. Toutefois, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas verseront leur contribution par l'intermédiaire de la FAO. Les experts seront employés par l'intermédiaire de la FAO et le Gouvernement de l'Inde fournira aux pays exportateurs, également par l'intermédiaire de l'Organisation, des rapports sur la marche du projet. M. Marshall, Président de la Commission de commercialisation des produits laitiers de Nouvelle Zélande et chef de l'équipe de Calcutta, s'est rendu le mois dernier en Inde, où il a examiné avec le Gouvernement de ce pays la mise en oeuvre du plan dans le cadre des nouvelles dispositions prises. Le compte rendu de ces discussions figure dans l'additif 3 au rapport du Sous-Comité.

38. La Commission estime que les mesures qui viennent d'être décrites offrent un exemple concret des moyens d'utiliser les excédents agricoles de manière à contribuer au développement économique et à accroître la consommation dans les pays insuffisamment développés. Elle exprime l'espoir qu'il sera possible d'organiser sur ce modèle des plans pratiques à l'intention d'autres pays.

39. La Commission note qu'une enquête laitière a récemment été effectuée par la FAO au Pakistan. Le rapport recommande des mesures précises en vue d'accroître la consommation de lait, et la Commission a été informée que le Gouvernement du Pakistan s'occupe activement de ces recommandations. Ce rapport a été transmis au Sous-Comité de l'écoulement des excédents afin que le groupe des pays exportateurs à Washington puisse déterminer dans quelle mesure il est possible d'entreprendre une action coopérative internationale. La Commission a prié le Sous-Comité d'inviter les représentants de ces pays à Washington à examiner au plus tôt le rapport relatif au Pakistan, et à voir jusqu'à quel point les recommandations qu'il contient pourraient être mises en oeuvre grâce à une action coopérative internationale entreprise sous les auspices de la FAO. Des méthodes de mise en oeuvre d'une action coopérative ayant été arrêtées en ce qui concerne Calcutta, on espère qu'il sera possible de passer rapidement à l'action au Pakistan et éventuellement ailleurs.

VI. (b) Propositions du Gouvernement de l'Argentine

40. La Commission note que le délégué de l'Argentine a fait savoir au Sous-Comité de l'écoulement des excédents que son Gouvernement, tout en restant prêt à participer avec d'autres gouvernements à des discussions internationales pouvant contribuer à résoudre les problèmes de l'écoulement des excédents, n'entendait plus insister sur la mise en oeuvre des mesures qu'il avait proposées pour une action internationale pour la protection des marchés mondiaux des produits de base (CCP 54/18). Dans ces conditions, le Sous-Comité estime inutile d'en poursuivre l'examen. Le délégué de l'Argentine a réaffirmé que le retrait de ces propositions ne signifiait nullement que son pays avait cessé de s'intéresser aux problèmes compliqués des échanges.

VI. (c) Utilisation des excédents pour le développement économique

41. L'utilisation des excédents pour le financement du développement économique suivant la méthode décrite dans l'étude pilote en Inde, qui a été vivement approuvée par la Commission des produits, le Conseil et la Conférence, a fait l'objet d'une nouvelle discussion, d'où il est ressorti que c'était l'une des solutions les plus utiles et les plus prometteuses; en effet, si les mesures qu'elle comporte sont préparées et appliquées avec les garanties voulues, elles permettront à la fois d'élever le niveau de la consommation et d'améliorer le revenu et le pouvoir d'achat, en accélérant le développement économique des pays qui reçoivent les excédents, sans pour autant bouleverser les marchés qui s'offrent à leurs propres agriculteurs ni ceux des pays normalement exportateurs; par conséquent, la méthode se

conformerait entièrement aux principes d'écoulement des excédents recommandés par la FAO. La Commission note que, répondant aux demandes formulées lors d'échanges de vues officieux qui ont eu lieu pendant la session de la Conférence de 1955, le Secrétariat a préparé une étude sur les mesures pratiques à prendre pour élaborer de tels programmes et l'a communiquée aux personnalités et aux gouvernements intéressés. ^{1/} Cette question se rattache à deux autres questions, qui sont étudiées dans une autre partie du présent rapport, celle de l'utilisation des excédents de produits laitiers en vue d'aider à prendre des dispositions sur la commercialisation du lait, et celle de l'utilisation éventuelle de réserves nationales pour aider à faire face à l'accroissement de la demande et aux pressions inflationnistes provoquées par un développement économique plus rapide.

42. Les représentants de plusieurs pays ont déclaré que des négociations bilatérales étaient actuellement en cours en vue d'obtenir des excédents pour aider à financer le développement économique complémentaire. Toute mesure prise sera communiquée au Sous-Comité de l'écoulement des excédents aussitôt que des résultats tangibles pourront être signalés, conformément aux dispositions de la résolution 10/55 adoptée par la Conférence de la FAO à sa dernière session. Ainsi qu'on l'a fait observer à des sessions précédentes, il est assez difficile de faire cadrer de tels arrangements avec la législation actuelle des pays qui disposent d'excédents pouvant être distribués.

43. La Commission prie le Sous-Comité de l'écoulement des excédents de continuer à suivre l'évolution de la situation relativement à l'utilisation des excédents en vue de financer le développement économique complémentaire. Conformément aux résolutions antérieures de la Conférence et du Conseil, les pays qui pourraient éventuellement être bénéficiaires devraient examiner attentivement les possibilités d'utiliser les excédents de cette manière utile, et les pays qui disposent d'excédents pour l'exportation à des conditions spéciales devraient envisager la possibilité de les offrir à des conditions qui répondraient plus efficacement à cette utilisation des excédents par les pays qui les reçoivent.

VI. (d) Réserves alimentaires nationales

44. Il a été noté avec intérêt que les gouvernements de l'Inde et du Pakistan avaient fait connaître au Sous-Comité de l'écoulement des excédents leurs besoins éventuels en céréales alimentaires pour la constitution de réserves nationales, et qu'un groupe de travail avait préparé une étude sur les aspects pratiques de l'utilisation de produits agricoles excédentaires pour la constitution de réserves nationales dans les pays sous-développés et sur la mesure dans laquelle cela pourra être fait en se conformant aux principes de la FAO en matière d'écoulement des excédents.

45. Il est entendu que le Sous-Comité continue à étudier la question, mais la Commission croit que des observations de caractère général peuvent être utiles à l'heure actuelle. On ne saurait mettre en doute l'intérêt que présentent des réserves nationales suffisantes, destinées à servir en cas de famine ou d'autres situations exceptionnelles; il est en général reconnu aussi que l'utilisation de produits agricoles excédentaires offre de grandes possibilités pour constituer des réserves nationales dans les pays sous-développés. La valeur de chaque plan visant à constituer de telles réserves dépendra des dispositions que prendront dans chaque cas, tant les pays qui fournissent les produits que ceux qui les reçoivent; pour protéger les échanges normaux. Il faudra faire preuve de prudence en

^{1/} Aspects pratiques de la préparation de programmes nationaux comportant l'utilisation d'excédents agricoles pour financer le développement économique, FAO, Rome, 11 janvier 1956.

élaborant des règles générales applicables à tous les arrangements de ce genre, car, dans une certaine mesure, les problèmes techniques qui se posent varient pour chaque produit. La Commission attend avec intérêt de connaître le point de vue du Sous-Comité de l'écoulement des excédents sur cette question.

VI. (e) Principes de la FAO et effets de l'écoulement des excédents

46. Par sa résolution No 7/55 adoptée à sa huitième session, la Conférence a invité

"la Commission des produits à charger le Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents d'étudier les moyens qui permettraient de préparer, de concert avec le Directeur général, un rapport à l'intention des Etats Membres i) indiquant dans quelle mesure les principes approuvés ont été observés et ii) exposant, le cas échéant, les répercussions exercées sur les marchés des autres Etats Membres par l'écoulement d'excédents à des conditions spéciales, qu'elles prennent la forme d'arrangements de prix ou toute autre forme; et de faire connaître ses conclusions à la Commission des produits."

Le Sous-Comité de l'écoulement des excédents, ayant pris note de cette résolution et examiné la question, a conclu que seul le Directeur général, assisté du personnel de recherche dont il dispose, pouvait procéder à une telle étude. Le Sous-Comité y collaborera dans la mesure où le lui permet le personnel réduit qu'il a à Washington. Il serait d'avis que le rapport en question s'appuie sur des données concrètes relatives aux opérations d'écoulement et il estime qu'il pourrait être souhaitable d'envoyer un questionnaire aux gouvernements afin d'obtenir des détails supplémentaires. Mais il juge qu'il sera difficile, pour un groupe quel qu'il soit, d'évaluer dans quelle mesure les principes de la FAO ont été observés, car il faudrait pour cela interpréter ces principes qui ont un caractère très général.

47. La Commission est convenue qu'il n'était pas indiqué de demander au Directeur général de déterminer dans quelle mesure les pays observent les principes établis par la FAO. Elle juge en outre qu'en l'absence d'équipes spéciales d'enquêteurs, pour la constitution desquelles il n'existe pas de crédits, il serait extrêmement difficile d'identifier les causes précises de telle ou telle modification de la structure des prix et des échanges, donc d'apprécier les répercussions des opérations d'écoulement à des conditions spéciales.

48. D'autre part, il a été reconnu que l'on manquait de renseignements détaillés sur la manière dont les excédents agricoles importés sont distribués dans les pays qui les reçoivent. De même, on est mal renseigné sur les mesures administratives destinées à empêcher que les échanges commerciaux normaux de ces pays n'en soient affectés.

49. En conséquence, la Commission décide de prier le Directeur général d'envoyer à tous les Etats Membres de la FAO un questionnaire sur l'écoulement des excédents, en les invitant à répondre pour le 1er octobre 1956. Les réponses seront transmises au Sous-Comité de l'écoulement des excédents, qui sera ainsi mieux en mesure d'exécuter son mandat et d'apprécier jusqu'à quel point les principes de la FAO sont observés. Les questions porteront sur les deux années d'existence du Sous-Comité (juin 1954-juin 1956, ou sur une période comparable pour laquelle des renseignements satisfaisants sont disponibles); afin de maintenir l'enquête dans des limites pratiques, l'on commencera par les produits laitiers (beurre, fromage et lait en poudre) et le blé. Le plan du questionnaire pourrait être le suivant:

Pays qui reçoivent les excédents

1. Nature et quantité des excédents de produits laitiers et de blé importés à des conditions de faveur depuis juin 1954, et pays de provenance.
2. Conditions d'achat de ces produits:
 - a. prix établi sur la base de soumissions d'offre, avec paiement en monnaie convertible;
 - b. paiement en monnaie nationale;
 - c. autres conditions de faveur.
3. Utilisation des excédents: dans quelle mesure y-a-t-il eu:
 - a. distribution directe à des groupes spéciaux de consommateurs, par les moyens suivants:
 - (i) programmes de déjeuners scolaires
 - (ii) alimentation de collectivités dans des établissements
 - (iii) autres programmes spéciaux
 - b. préparation de mélanges ou de produits spéciaux vendus à prix réduit.
 - c. distribution en vertu d'autres arrangements spéciaux, de caractère gouvernemental ou charitable.
 - d. vente par les voies commerciales normales, ou autre mode de distribution.
4. Le cas échéant, prix spéciaux fixés aux consommateurs, dans chacun de ces types de distribution.
5. Le cas échéant, mesures administratives spéciales qui ont été prises pour contrôler ou réglementer ces divers types de distribution.
6. Valeur, quantité et provenance des importations de ces produits, pour chacune des cinq années 1951-55.
7. Volume de la production nationale de ces produits, pour chacune des cinq années 1951-55.

Pays exportateurs

8. Le cas échéant, mesures spéciales qui ont été prises pour restreindre la production de ces produits.
 9. Tentatives faites pour éviter de telles restrictions par des mesures tendant à accroître la consommation des produits.
50. Le moment venu, le Sous-Comité de l'écoulement des excédents présentera à la Commission des produits un rapport sur son évaluation des réponses reçues.

VI. (f) Echanges triangulaires

51. La Commission note avec satisfaction que le Sous-Comité de l'écoulement des excédents étudie actuellement le fonctionnement d'échanges triangulaires du genre de ceux que la Conférence a préconisés à sa huitième session (Résolution 8/55) et que l'Administration américaine pour la coopération internationale a organisés en vertu de la section 402 de la Public Law 665. Il s'agit de ventes de produits agricoles excédentaires, dont le paiement s'effectue par livraison, à un tiers pays, de produits industriels manufacturés. Il est entendu que le Sous-Comité continuera à examiner cette question et fera rapport à la Commission des produits à sa prochaine session.

VI. (g) Écoulement du coton

52. Des questions relatives au nouveau programme des Etats-Unis pour l'exportation de coton Upland ont été posées au sein du Sous-Comité de l'écoulement des excédents, et il a été pris note de la décision du Comité consultatif international du coton de suivre l'évolution de l'exécution du programme. Le Sous-Comité est, par la suite, convenu qu'il était disposé, si des délégués le désiraient, à discuter des questions relatives à l'écoulement des excédents de coton, en particulier si des principes de la FAO sur l'écoulement des excédents sont en cause. A cet égard, la Commission note que le Comité consultatif international du coton à sa quinzième session plénière, qui s'est tenue à Washington du 7 au 17 mai 1956, a publié une importante déclaration dans laquelle il appelle l'attention sur les facteurs qui ont causé l'accroissement des excédents de ce produit.

VI. (h) Composition du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents

53. La Commission des produits ayant décidé à sa vingt-sixième session de rouvrir l'adhésion au Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents pour une période limitée se terminant le 31 janvier 1956, les gouvernements de Costa-Rica, des Philippines, de l'Indonésie, de l'Espagne et de l'Uruguay sont devenus membres du Sous-Comité. La Tunisie est devenue observateur et le Cambodge, qui était observateur, s'est retiré du Sous-Comité. Le Sous-Comité compte maintenant 26 Etats Membres; 33 pays et 7 organisations internationales y envoient des observateurs. En outre, le Gouvernement autrichien, jusqu'ici représenté par un observateur, a fait part de son désir de devenir membre de plein exercice du Sous-Comité.

54. La Commission note que le Sous-Comité de l'écoulement des excédents a fait savoir que, si son travail a continué à susciter de l'intérêt et si la participation des membres et observateurs a été satisfaisante en général, certains des pays membres n'ont été représentés qu'à un très petit nombre de réunions.

55. La Commission décide de laisser ouverte l'adhésion au Sous-Comité de Washington. Elle invite donc le Sous-Comité à admettre à tout moment tout Etat Membre de la FAO qui désire en faire partie, à condition que la demande d'admission parvienne au Directeur général, avec copie au Secrétaire du Sous-Comité, deux semaines avant la réunion à laquelle le Gouvernement intéressé désire occuper son siège. L'admission à la qualité de membre prend effet à la première réunion du Sous-Comité à laquelle assiste le représentant du Gouvernement intéressé.

56. La Commission prie à nouveau instamment les Etats Membres de la FAO de ne solliciter ni conserver la qualité de membre du Sous-Comité s'ils n'ont pas l'intention d'assister régulièrement à ses réunions et de participer activement à ses travaux. En cas d'absence à trois réunions consécutives ou plus au cours d'une période d'au moins 90 jours, les membres du

Sous-Comité doivent en donner les raisons au Secrétaire. Faute de quoi, ou si le Gouvernement n'est toujours pas représenté à la réunion suivante, son statut deviendra celui d'observateur, et il sera informé de ce changement. A ce propos, la Commission rappelle aux Gouvernements que les observateurs sont libres de participer pleinement aux discussions du Sous-Comité.

57. En prenant cette décision, la Commission suggère que, dans son prochain rapport, le Sous-Comité lui fasse part de toutes observations sur cette nouvelle procédure ou des modifications qu'il souhaiterait y voir apporter.

VI. (i) Communiqués de presse

58. Le Sous-Comité de l'écoulement des excédents a transmis à la Commission, pour information, un communiqué de presse relatif aux points traités dans son rapport (CCP 56/4, Add. 2). Il a fait part de son intention de publier des communiqués analogues lorsqu'il l'estimerait opportun, à moins que la Commission n'en décide autrement. La Commission prend acte de la décision et l'approuve.

VII. RAPPORT SUR UNE RESERVE MONDIALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

59. Au cours d'un examen préliminaire, la Commission a exprimé l'intérêt tout particulier qu'elle porte au document CCP 56/15: "Rôle d'une réserve mondiale de produits alimentaires - Portée et limites", que la FAO a préparé à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'intention de la prochaine session du Conseil économique et social en juillet 1956.

60. La Commission note que, dans sa lettre d'envoi au Secrétaire général des Nations Unies, le Directeur général déclare: "L'Assemblée générale ayant expressément demandé que ce rapport soit soumis au Conseil économique et social, je vous le fais parvenir directement à cette fin, sans avoir prié la Conférence, le Conseil ou la Commission des produits de la FAO de l'examiner au préalable. Cependant je porterai, en temps utile, les conclusions du rapport à la connaissance des organes de la FAO et vous ferai parvenir, à l'intention du Conseil économique et social, les observations que ces organes pourraient vouloir présenter à ce sujet."

61. Etant donné l'importance des principales questions étudiées dans le rapport, et compte tenu du fait qu'en vertu des dispositions prises par les Nations Unies et la FAO pour la publication simultanée dans les trois langues de travail il n'avait pas été possible au Directeur général de faire distribuer le rapport assez longtemps avant la présente session de la Commission des produits, celle-ci a décidé de l'examiner en détail à sa prochaine session. En attendant, la Commission tient à appeler l'attention du Conseil économique et social et du Conseil de la FAO sur les observations préliminaires suivantes.

62. De l'avis de la Commission, le rapport présente une très grande utilité parce qu'il fait la lumière sur de nombreux aspects de ce problème complexe. L'étude des propositions antérieures est à la fois critique et constructive. Elle est réaliste, car elle signale les dangers auxquels on s'exposerait en utilisant le même mécanisme à des fins trop nombreuses et divergentes. La Commission se déclare particulièrement intéressée par la distinction qu'établit le rapport entre deux catégories de fonds - réserves pour la stabilisation des produits, fonctionnant sur la base de l'auto-financement d'une part, fonds alimentaire mondial d'autre part - car cette distinction permet de situer ces problèmes. Il a été reconnu que ces idées et les conclusions qui en découlent méritent d'être étudiées plus à fond.

63. La Commission s'est particulièrement intéressée au rôle que pourraient jouer des réserves nationales et à l'utilisation qui pourrait en être faite, en particulier dans les pays insuffisamment développés. On a appelé l'attention sur le lien étroit qui unit ces questions aux études entreprises par le Groupe de travail des réserves nationales du Sous-Comité de l'écoulement des excédents. La Commission note que ce Groupe de travail est déjà au courant des parties pertinentes du rapport.

64. Pour ce qui est du caractère en partie structural des excédents agricoles d'aujourd'hui, la Commission souligne, ainsi que le fait le rapport, la nécessité de trouver des solutions fondamentales à ces déséquilibres. Elle appelle également l'attention sur les problèmes que les excédents peuvent poser aux pays sous-développés qui sont exportateurs. La Commission note avec un vif intérêt la relation étroite qu'établit le rapport entre les fonctions d'un fonds alimentaire mondial, tel qu'il y est envisagé, et les types de financement du développement économique par l'écoulement d'excédents, qui sont envisagés dans l'étude-pilote en Inde. Il a été fait état de la possibilité de développer l'assurance-récolte dans le cadre d'un programme de réserves alimentaires. La Commission a aussi été frappée de constater que le rapport met l'accent sur la nécessité de mesures pratiques pour l'amélioration technique des marchés des produits. Il importe de tenir compte de telles améliorations techniques lors de la détermination d'une politique.

VIII. INCIDENCES INTERNATIONALES DES POLITIQUES NATIONALES

a) Portée de l'étude sur les produits de l'élevage

65. En 1953, la Conférence de la FAO avait recommandé que l'Organisation étudie les incidences internationales des politiques agricoles nationales, ce qui contribuerait à une meilleure compréhension réciproque des politiques des différents gouvernements et faciliterait l'harmonisation des diverses politiques nationales et la conclusion d'accords internationaux de produits. En novembre 1955, elle a demandé que ce travail soit poursuivi et tenu à jour. A sa vingt-cinquième session, la Commission avait été saisie d'un document préparé par le Secrétariat sur les incidences internationales des politiques nationales en matière de céréales (CCP 55/6) et elle avait invité le Secrétariat à préparer une étude des effets internationaux des politiques nationales en matière de produits de l'élevage. Une étude préliminaire a été soumise à la Commission à la présente session (CCP 56/8).

66. Consciente de la complexité de la question, la Commission a constitué un groupe restreint, chargé d'indiquer au Secrétariat comment il pourrait s'acquitter au mieux des tâches que lui a confiées la Conférence. Il a été convenu que l'étude se ferait en deux temps. Initialement, il s'agira uniquement de préparer un exposé de fait sur les politiques nationales applicables au lait et aux produits laitiers (beurre, fromage, et lait traité, condensé et en poudre), afin de permettre à la Commission, à un deuxième stade, d'évaluer les incidences internationales de ces politiques. En raison des difficultés pratiques, le nombre des pays sur lesquels portera l'étude devra être limité, mais comprendre le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas, le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Secrétariat préparera une compilation des renseignements dont il dispose et la communiquera aux pays intéressés, pour observateurs. Ces exposés fourniront la matière d'un long rapport et leur préparation demandera environ un an.

67. Il a été convenu que chacun des pays précités serait invité à indiquer au Secrétariat le nom du fonctionnaire chargé d'aider ce dernier dans cette tâche.

VIII. (b) Groupe de travail d'experts sur les systèmes de soutien des prix

68. La Commission a été mise au courant de la méthode proposée pour donner suite à la Résolution 5/55 par laquelle, à sa huitième session, la Conférence de la FAO a recommandé de réunir un groupe d'experts sur les systèmes de soutien des prix. Un certain nombre de pays, choisis de manière à assurer un équilibre raisonnable entre les régions géographiques et les importateurs et exportateurs et à représenter tous les principaux systèmes de soutien des prix, seront invités à désigner des experts, en autorisant la FAO à se mettre directement en relations avec eux. On espère de la sorte qu'il sera possible de réunir les données indispensables avant la réunion du Groupe de travail d'experts, qui est prévue pour décembre 1956. En outre, le Secrétariat préparera un document de travail qui sera examiné à cette réunion, à la lumière des renseignements qui auront été reçus des pays Membres par l'intermédiaire des experts désignés. Conformément à la résolution de la Conférence, le rapport sera présenté à la session suivante de la Commission des produits.

69. La Commission approuve ces propositions et souligne le caractère urgent de ce travail et la nécessité de préparatifs satisfaisants. Elle estime que le groupe ne devrait pas être trop nombreux, de manière à faciliter la discussion, et elle est d'avis que les pays qui ne participeront pas directement aux travaux soient eux aussi invités à communiquer des renseignements.

IX. AUTRES CONSULTATIONS INTERGOUVERNEMENTALES SUR LES PRODUITS

70. La Commission a pris connaissance, dans le document CCP 56/16, d'un court résumé des autres consultations intergouvernementales sur les produits, notamment celles qui ont eu lieu à la deuxième et à la troisième sessions de la Commission du commerce international des produits de base de l'ECOSOC.

71. La Commission prend acte des consultations intergouvernementales sur le blé, le sucre, l'huile d'olive et le coton qui ont eu lieu depuis sa dernière session.

72. Le rapport de l'ICCICA à la vingt-deuxième session de l'ECOSOC n'a pas été prêt à temps pour que la Commission puisse l'examiner.

X. COOPERATION ENTRE LES NATIONS UNIES ET LA FAO DANS LE DOMAINE DES NOMBRES-INDICES DES PRIX

73. La Commission note que les travaux se poursuivent en vue d'établir un nombre-indice des produits alimentaires et agricoles qui entrent dans le commerce international. Elle prend acte des progrès déjà réalisés dans ce domaine et elle exprime l'espoir de voir élaborer un nombre-indice qui satisfasse les deux organisations.

XI. REGLEMENT INTERIEUR

74. La Commission décide de renvoyer à sa prochaine session l'examen de son Règlement intérieur.

XII. DATES, LIEUX ET ORDRES DU JOUR DE LA VINGT-HUITIEME SESSION DE LA COMMISSION ET DES REUNIONS DES GROUPEES CHARGES D'ETUDES DE PRODUITS

75. La Commission adopte le calendrier provisoire suivant pour les prochaines réunions des groupes d'études et des groupes ad hoc qu'elle a créés:

	<u>Date approximative</u>	<u>Lieu</u>
Groupe de travail de la noix de coco et produits dérivés	Automne 1956	Ceylan
Groupe de travail des produits laitiers	1-5 Oct. 1956 (à la suite du congrès international de laiterie)	Rome
Sous-Comité consultatif des problèmes économiques du riz	24 Oct. 10 Nov. 1956	Rome
Groupe d'étude du cacao	12-17 Nov. 1956	Europe
Réunion intergouvernementale <u>ad hoc</u> sur le blé et les céréales secondaires	7-15 Janv. 1957	Rome
Réunion intergouvernementale <u>ad hoc</u> sur le café (si elle se tient)	(une semaine - ou plus tôt si cela est nécessaire - avant la vingt-huitième session de la Commission des produits)	A fixer

Il est entendu que ce calendrier sera définitivement arrêté par le Directeur général d'accord avec les gouvernements intéressés.

76. Etant donné qu'il est souhaitable qu'elle soit en mesure de discuter, à sa vingt-huitième session, les résultats de ces différentes réunions, la Commission décide de ne pas tenir sa session d'automne habituelle et de fixer l'ouverture de sa vingt-huitième session au 18 mars 1957. La durée de cette session pourrait être de deux semaines.

77. La Commission adopte également l'ordre du jour provisoire suivant pour sa vingt-huitième session:

- I. Election du Président et du Vice-Président
- II. Adoption de l'ordre du jour provisoire
- III. Adoption du compte rendu de la vingt-septième session
- IV. Principaux faits nouveaux survenus depuis juin 1956 dans la situation mondiale des produits agricoles
- V. Écoulement des excédents agricoles
 - (a) Rapport du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents.
 - (b) Rapport du Directeur général sur l'application des Principes de la FAO, en ce qui concerne l'écoulement des produits laitiers et du blé.
- VI. Rapports des groupes de la Commission chargés des produits et questions connexes
 - (a) Rapport du Sous-Comité consultatif du riz

- (b) Rapport de la réunion intergouvernementale ad hoc sur le blé et les céréales secondaires
 - (c) Rapport du groupe d'étude du cacao
 - (d) Rapport sur les mesures prises en conséquence de la Résolution No 3/27 de la Commission de produits (café)
 - (e) Rapport du Groupe de travail des produits laitiers
 - (f) Rapport du Groupe de travail de la noix de coco et produits dérivés
 - (g) Création d'un Groupe des fibres dures
- VII. Rapport sur une Réserve alimentaire mondiale
- VIII. Incidences internationales des politiques nationales
- (a) Rapport du Groupe de travail d'experts sur les systèmes de soutien des prix
 - (b) Produits laitiers: étude et rapport sur l'état d'avancement des travaux
 - (c) Possibilité d'études futures sur les incidences internationales des politiques nationales
- IX. Principaux faits nouveaux dans le domaine des consultations et ententes intergouvernementales relatives aux produits
- X. Activités de la Commission depuis la huitième session de la Conférence
- XI. Questions d'organisation
- (a) Règlement intérieur
 - (b) Procédure à suivre pour l'inscription de questions à l'ordre du jour et décisions prises ultérieurement par le Directeur général
- XII. Dates, lieux et ordres du jour de la vingt-neuvième session de la Commission des produits et des réunions de ses groupes chargés des produits
- XIII. Questions diverses

La Commission décide également qu'elle examinera à sa prochaine session s'il y a lieu ou non d'inscrire à l'ordre du jour la question des oeufs et volailles et de demander au Directeur général de préparer un document d'information générale.

ANNEXE I

EXAMEN DE LA SITUATION DE CERTAINS PRODUITS

(Note du Directeur général)

BLE

78. Les disponibilités en blé ont encore augmenté en 1955/56. Au Canada et en Australie les dernières moissons ont été plus abondantes; aux Etats-Unis et en France, elles ont légèrement diminué, mais cette diminution a été compensée et au-delà par l'accroissement des stocks de report. En Argentine la récolte a fortement diminué; parmi les grands pays exportateurs l'Argentine est le seul qui ait vu ses disponibilités diminuer sensiblement. La Turquie a enregistré un fort accroissement. Les récoltes des pays importateurs considérés dans leur ensemble ont augmenté, notamment en Italie, en Yougoslavie et en Allemagne occidentale. Dans quelques pays, notamment Portugal, Espagne, Pakistan et Egypte, les récoltes ont été moindres, mais au total la production mondiale a été d'environ trois pour cent plus forte que l'année précédente.

79. Durant les trois premiers trimestres de la campagne commerciale actuelle, les échanges ont été inférieurs à ceux de la période correspondante de 1954/55, mais au cours du quatrième trimestre le rythme des exportations des Etats-Unis et du Canada s'est accéléré, ce qui a largement compensé le recul du début de l'année. Aussi les expéditions totales des principaux exportateurs en 1955/56 dépasseront-elles probablement de plus d'un million de tonnes les chiffres de 1954/55. Néanmoins, les échanges mondiaux totaux se maintiendront, croit-on, à peu près au niveau de l'année dernière (26 millions de tonnes). L'Argentine, dont les disponibilités sont réduites, n'a pas été en mesure d'exporter autant qu'elle l'avait fait l'année dernière. Les perspectives défavorables de la récolte de 1956 ont amené la France à suspendre, au début de 1956, ses ventes de céréales à l'exportation, mais le total pour 1955/56 n'est guère différent de celui de la campagne précédente. Malgré l'accroissement de sa production, la Turquie a exporté moins que l'année précédente. L'Europe occidentale a importé moins de blé qu'en 1954/55, mais l'U.R.S.S. et l'Europe orientale ont effectué des achats importants. Les ventes à l'exportation effectuées au titre de l'Accord international du blé durant les 44 premières semaines de la campagne actuelle ont été inférieures de plus de un million de tonnes à celles de 1954/55; elles représentent 70 pour cent du total des quantités garanties.

80. La fin de la campagne sera marquée par un certain gonflement des stocks de blé aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, ce qui compensera largement la diminution des stocks argentins.

81. Des renseignements préliminaires laissent prévoir que la récolte de 1956 aux Etats-Unis ne sera que légèrement inférieure à la précédente. Au Canada, la légère réduction des superficies et les conditions hygrométriques du sol moins favorables font entrevoir aussi une diminution de la production. Après l'hiver rigoureux qui a sévi en Europe occidentale, on enregistrera une diminution sensible de la récolte en France ainsi qu'une certaine diminution aux Pays-Bas, en Allemagne occidentale et en Suisse. Il se pourrait donc que les besoins d'importation de cette région augmentent en 1956/57.

82. Les prix à l'exportation du blé, exception faite des qualités supérieures, ont un peu fléchi en 1955/56, mais les prix c.a.f. ont, depuis le mois de mars, recommencé à monter jusqu'au niveau de juillet dernier, par suite d'une certaine augmentation des taux de fret.

CEREALES SECONDAIRES

83. Les récoltes abondantes de 1955 et l'accroissement des stocks de report font qu'aux Etats-Unis les disponibilités en céréales secondaires sont de nouveau importantes; malgré l'augmentation probable de l'utilisation intérieure et des exportations, il devrait y avoir à la fin de 1955/56 un nouveau gonflement sensible des stocks, et cela pour la quatrième année de suite. Les superficies qui seront probablement récoltées en 1956, si l'on se fonde sur les projets de plantation des cultivateurs, ont diminué d'environ 4 pour cent. Au Canada également, les stocks augmenteront un peu vers le milieu de 1956, mais il est peu probable qu'ils reviennent au niveau de 1954; les projets des agriculteurs pour 1956 font entrevoir une légère augmentation des superficies consacrées aux céréales secondaires. En Argentine, la production de maïs et de petites céréales secondaires pour la campagne en cours dépasse sensiblement celle de l'année précédente, mais les stocks actuellement détenus ou dont on prévoit la formation ne sont pas excessifs.

84. On estime qu'en 1955/56 les quatre grands exportateurs ont exporté plus de 11 millions de tonnes de céréales secondaires, soit 20 pour cent de plus que pendant la campagne précédente. Les Etats-Unis ont exporté une proportion considérablement plus forte (7,4 millions de tonnes contre 3,9 millions l'année précédente). Les exportations du Canada ont légèrement diminué, celles de l'Australie sont à peu près restées les mêmes, mais l'Argentine n'a exporté que la moitié du volume de 1954/55, par suite de la baisse de la récolte de maïs au début de 1955.

85. Jusqu'aux derniers mois de 1955, les cours des céréales fourragères avaient diminué, mais ceux de l'orge ont ensuite retrouvé leur niveau de juillet et ceux du maïs des Etats-Unis, qui avaient subi une baisse plus marquée, ont rattrapé le terrain qu'ils avaient perdu. De ce fait, les prix c.a.f. étaient, en mai, un peu plus élevés qu'au début de la campagne. C'est pour le maïs argentin que la hausse a été la plus marquée, par suite de la contraction des disponibilités en provenance de ce pays et de la forte augmentation des tarifs de fret au départ de La Plata.

RIZ

86. Il est probable que la production totale en 1955/56 a été légèrement supérieure à celle de 1954/55. Des accroissements notables ont été enregistrés au Japon, en Inde et au Cambodge, mais la récolte a été moins forte aux Etats-Unis, où les superficies avaient été fortement réduites.

87. Contrairement aux prévisions, le commerce mondial du riz, dont le niveau avait été très bas en 1953 après la guerre de Corée, a continué à s'améliorer en 1955. Les importations de l'Inde et du Japon ont certes été plus faibles qu'en 1954, mais Hong-Kong, la Malaisie et Singapour ont fortement accru leurs achats. Les importations européennes ont, elles aussi, augmenté considérablement, surtout en raison des achats de l'Europe orientale - effectués dans une large mesure dans le cadre de trocs - et de l'accroissement des importations de l'Europe occidentale, destinées à l'industrie et à l'alimentation animale. L'année 1956 a été caractérisée par la forte augmentation des importations de l'Indonésie et par l'apparition du Pakistan au nombre des acheteurs.

88. Les stocks pèsent beaucoup moins sur le marché que vers la fin de 1954, surtout parce qu'ils se sont déplacés et sont maintenant en grande partie détenus par le Gouvernement des Etats-Unis. En Asie, seule la Birmanie dispose de stocks exportables assez abondants.

89. En 1956 et 1957, les Etats-Unis doivent livrer à l'Indonésie et au Pakistan, à des conditions spéciales, un total de plus de 400 000 tonnes de riz usiné et d'autres négociations sont en cours pour l'expédition de forts tonnages supplémentaires.

90. Les prix du riz dans le commerce international ont continué à fléchir en 1956. Le prix de base birman a été fixé à environ 36 livres la tonne f.o.b., contre 43 livres un an plus tôt. Cette baisse des prix mondiaux assainit la situation en décourageant la production et en stimulant la consommation. On annonce que les Etats-Unis apporteront de nouveau de sévères restrictions aux superficies; il est probable aussi que celles-ci seront réduites en Italie par suite des modifications apportées au système de soutien des prix. Dans les autres pays, l'extension des superficies est ralentie, sinon arrêtée, mais on s'efforce toujours d'élever le rendement à l'hectare, en partie avec l'espoir d'abaisser le coût unitaire du riz.

SUCRE

91. La production mondiale poursuit son expansion continue d'après-guerre. Elle atteindra le record de 39 millions de tonnes, soit un volume supérieur de 4,5 millions de tonnes à celui de 1952/53 et de près de 14 millions de tonnes à la moyenne d'avant-guerre. Les gains réalisés ces dernières années sont dus en grande partie non à des conditions atmosphériques favorables, mais à l'influence de facteurs à long terme: extension des superficies plantées et accroissement des rendements résultant de la rationalisation des méthodes agricoles et usinières, utilisation de variétés à rendement plus élevé, amélioration des moyens de transport et de manutention, etc. Toutefois, les effets à long terme de l'accroissement de la productivité, qui ont joué un rôle si important en Europe occidentale, en Amérique et en Océanie, se sont fait beaucoup moins sentir en U.R.S.S., en Europe orientale et dans la plupart des pays asiatiques, et l'expansion de la production y a été relativement moins forte.

92. La consommation a augmenté au même rythme que la production. De fait, les stocks ont un peu diminué en 1955 et il est très probable que les stocks mondiaux auront encore diminué à la fin de la présente campagne. Ces dernières années, la consommation s'est particulièrement développée dans les pays du Proche-Orient, de l'Afrique et de l'Asie. En 1955, la consommation totale dans le Proche-Orient dépassait de près de 200 pour cent celle de 1934-38; celle de l'Afrique avait augmenté de 170 pour cent. L'accroissement en pourcentage dans les pays asiatiques a été l'un des plus rapides que l'on ait enregistré dans le monde dernièrement (on estime que la consommation en 1955 dépassait de 55 pour cent le niveau de 1951); les renseignements disponibles indiquent que cette tendance se maintiendra, probablement en s'accroissant.

93. L'essor continu de la consommation a empêché un effondrement des prix. La production intérieure a suffi à faire face à cet essor dans la plupart des cas, mais le volume du commerce international n'a pas diminué. Au cours de la présente campagne, le marché international a été soutenu par la demande, en particulier celle de l'U.R.S.S. et des pays de l'Europe orientale.

94. A moins que les conditions atmosphériques ne soient particulièrement défavorables, il est probable que la production augmentera encore durant la campagne à venir et les perspectives pour ces prochaines années laissent prévoir un accroissement continu. La consommation, elle aussi, ne cessera de se développer. Comme par le passé, l'élévation des revenus dans les pays à revenus faibles ou moyens aura un effet prononcé sur la consommation. Toutefois, l'évolution des prix et du marché au cours des derniers mois de l'année en cours, pourra être profondément influencée par l'issue de la Conférence internationale du sucre.

PRODUITS DE L'ELEVAGE

Viande

95. La production et les échanges mondiaux de viande ont augmenté en 1955 par rapport à l'année précédente, et cette expansion s'est poursuivie en 1956. Les importations de viandes de toutes sortes au Royaume-Uni ont dépassé de 12 pour cent en volume celles de l'année précédente, et elles ont continué à augmenter au cours du premier trimestre de 1956. Si les autres grands importateurs, comme l'Allemagne occidentale, ont importé davantage eux aussi, les achats de l'U.R.S.S. et de l'Europe orientale sur les marchés mondiaux ont été sensiblement inférieurs l'année dernière à ceux de 1954. Les exportations mondiales ont augmenté d'environ 7 pour cent en 1955. Tous les grands pays exportateurs, exception faite de l'Irlande, du Canada et de l'Uruguay, ont enregistré des augmentations. L'Argentine a exporté environ 50 pour cent de plus de viande en carcasse qu'en 1954, et ses exportations ont encore augmenté pendant les premiers mois de cette année.

96. En Amérique du Nord, les prix ont beaucoup fléchi par rapport à l'année précédente. Au Royaume-Uni aussi, surtout par suite de l'accroissement des importations, les prix de la viande de boeuf sont sensiblement inférieurs à leur niveau de 1955. Toutefois, dans d'autres pays européens - Danemark, France et Allemagne occidentale, par exemple - les cours de la viande ont dépassé ce niveau au début de 1956.

97. Au Royaume-Uni, les garanties de prix pour les bovins et les ovins gras ont été augmentées pour 1956/57, tandis que celles dont bénéficiaient les porcins ont été réduites. A l'expiration des contrats à long terme, en septembre 1956, les importations de bacon seront rendues au secteur privé; en même temps, un droit général ad valorem de 10 pour cent sera perçu sur le bacon et la viande de porc importés, exception faite des achats en provenance des pays du Commonwealth et de l'Irlande. Dans le cadre du programme dont le Département de l'agriculture des Etats-Unis a commencé l'exécution en novembre dernier, afin d'enrayer la chute des prix des porcins, environ 90 000 tonnes de viande de porc et de saindoux avaient été achetées à la fin de mars en vue d'être utilisées dans les programmes de repas scolaires et d'assistance sociale. Au début d'avril l'exécution de ce programme a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. Il se peut que d'assez forts tonnages de viande soient exportés au titre de la Public Law 480 (Titre I). La vente à Israël, en février, de 18 000 tonnes de viande de boeuf congelée a été la première application de cette loi. La viande est également incluse dans les accords signés avec l'Espagne, le Chili et la Corée.

Produits laitiers

98. La production laitière mondiale a cessé de se développer en 1955, le mauvais temps ayant provoqué une diminution générale de la production européenne. L'augmentation assez forte de la production de beurre en Océanie n'a pas suffi pour compenser l'insuffisance de la production de l'hémisphère nord; de ce fait, la production mondiale de beurre a diminué d'environ 4 pour cent par rapport à 1954. La production de fromage a, elle aussi, légèrement diminué, mais celle de lait en conserve a augmenté. Le volume des exportations mondiales de beurre en 1955 a dépassé d'environ 9 pour cent celui de l'année précédente, ce qui s'explique par la forte augmentation des expéditions de l'Océanie et de l'Amérique du Nord. Les importations de l'U.R.S.S. et de l'Europe orientale ont diminué de près des deux tiers, mais celles du Royaume-Uni et de l'Allemagne occidentale ont augmenté. En Europe, les prix des produits laitiers, dans l'ensemble, ont soutenu favorablement la comparaison avec ceux de 1954, grâce aux fortes hausses enregistrées pendant le deuxième semestre de l'année; aux

Etats-Unis, ils étaient au niveau des prix de soutien.

99. Les stocks mondiaux de beurre, au début de 1956, avaient diminué d'environ 30 pour cent par rapport à l'année précédente; les stocks de fromage n'avaient diminué que légèrement. En mars 1956, la Commodity Credit Corporation des Etats-Unis avait pratiquement écoulé les 400 000 tonnes de beurre achetées par elle depuis 1952, mais les stocks de fromage s'élevaient encore à une centaine de mille tonnes. Au printemps 1956 le prix du beurre, qui avait été fort élevé l'hiver dernier, s'est effondré au Royaume-Uni: c'est ainsi qu'à la fin d'avril, le beurre danois coûtait 30 pour cent de moins qu'en janvier. Vers la fin mai, les prix se sont relevés, en particulier pour le beurre d'Océanie.

100. La production de lait et de produits laitiers devrait augmenter d'une manière générale dans le courant de l'année, par rapport à 1955. La diminution des besoins dans les grands pays importateurs et les efforts des Etats-Unis pour accroître les exportations de produits laitiers détenus par le gouvernement provoqueront peut-être une baisse des prix sur le marché mondial. Au cours du premier trimestre de 1956, le Royaume-Uni a importé 16 pour cent de plus de beurre que pendant la période correspondante de 1955; la consommation n'a pas changé et les stocks ont augmenté. Les achats effectués par le Gouvernement des Etats-Unis seront peut-être égaux à ceux de 1955, année pendant laquelle le beurre et le fromage acquis en vertu du programme de soutien des prix ont représenté, en équivalent de lait, environ 2,1 millions de tonnes contre 4,1 millions en 1954; les prix de soutien pour le beurre et le fromage sont pour 1956/57, supérieurs d'environ 3 pour cent à ceux de l'année précédente; le prix de soutien pour le lait écrémé en poudre n'est pas modifié.

Oeufs

101. On estime que la production mondiale d'oeufs a encore augmenté en 1955 et que le volume des échanges s'est, lui aussi, légèrement accru. Si le Royaume-Uni a continué à importer moins d'oeufs en coquille, l'Allemagne occidentale a atteint un chiffre record en en important 18 pour cent de plus qu'en 1954. Les prix étaient, en général, plus élevés que l'année précédente.

102. Au cours de l'année courante, la production mondiale d'oeufs atteindra peut-être un nouveau record, mais l'augmentation par rapport à 1955 sera peut-être relativement faible. Dans les deux principaux pays exportateurs, Danemark et Pays-Bas, la production ne sera peut-être pas très différente de ce qu'elle a été en 1955, mais on s'attend à ce qu'elle augmente au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. En Allemagne occidentale, l'octroi d'une subvention sur les oeufs de production nationale provoquera probablement une augmentation de la production.

MATIERES GRASSES

103. La production mondiale de matières grasses a atteint en 1955 le chiffre record de plus de 24 millions de tonnes. Malgré cette augmentation et bien que les premières estimations laissent entrevoir une production plus forte encore en 1956, le niveau général des prix sur le marché mondial a augmenté vers la fin de 1955 et a continué à monter jusqu'à mai 1956. L'indice FAO des prix des matières grasses sur le marché international était de 113 en mai contre 94 en décembre, et 90 un an plus tôt (1952-54 = 100). Mais en juin les prix ont baissé.

104. Aux Etats-Unis, la production de matières grasses alimentaires et de suif non comestible atteint un niveau record; les exportations pendant la campagne commerciale qui se termine en septembre 1956 atteindront aussi, croit-on; un niveau sans précédent et les stocks de fin de campagne seront probablement les plus faibles qu'on ait connus depuis cinq ans. La demande mondiale d'importation pendant le premier semestre 1956 a été soutenue par la forte activité économique en Europe occidentale, par les autorisations d'achats de grandes quantités dans le cadre du programme des Etats-Unis d'aide à l'étranger et par l'augmentation de la demande d'importation de nombreux pays producteurs. Il a fallu expédier de forts tonnages à l'Argentine pour compléter la récolte désastreuse de 1955; d'autre part, les récoltes d'olives de 1955/56 dans les pays du bassin méditerranéen ont été exceptionnellement faibles et des quantités assez importantes d'autres huiles "fluides" sont importées pour faire face aux besoins intérieurs. La situation des huiles comestibles liquides s'est améliorée grâce au volume record des récoltes d'arachides de l'Afrique occidentale et aux exportations de fèves de soja et d'arachides de Chine qui se maintiennent à un niveau exceptionnellement élevé. Les exportations mondiales de coprah et d'huile de coco se sont maintenues pendant les premiers mois de 1956. Au Nigeria, les achats de palmistes destinés à l'exportation ont augmenté de janvier à mai, mais ceux d'huile de palme n'étaient pas plus élevés que l'année précédente.

105. De nombreux facteurs divergents influenceront sur la situation du marché au cours des prochains mois. La nouvelle augmentation probable de la production 1956 de graines de lin et de fèves de soja aux Etats-Unis sera peut-être annulée en partie par une réduction de la production de graines de coton, due à l'abaissement des prix de soutien et aux restrictions de superficies. En outre, il est probable que les stocks de report des Etats-Unis en octobre 1956 seront moins élevés. Par contre, la production de graines de tournesol en Argentine a sensiblement repris, et il est peu probable que ce pays doive importer de l'huile après que les quantités fournies par la récolte actuelle seront devenues disponibles, en juillet. On s'attend en 1956/57, à la suite d'une augmentation de 100 pour cent des prix à la production, à un renversement de la tendance à la baisse des récoltes de graines de lin en Argentine. Au Canada, la récolte de graines de lin de 1956 sera beaucoup plus forte; aussi les disponibilités mondiales en graines de lin seront-elles probablement sensiblement plus élevées en 1956/57. Toutefois, les disponibilités indiennes d'huile d'arachide et d'huile de lin, qui avaient fait leur réapparition sur le marché mondial en 1955 en quantités assez importantes, ne se développeront probablement plus, étant donné la politique commerciale actuelle. En Inde, les stocks sont peu importants et les récoltes d'oléagineux de 1955/56 n'ont augmenté que faiblement. La demande européenne d'importation d'huiles comestibles se ressentira de l'hiver rigoureux qui a réduit les chances d'obtenir une bonne récolte d'olives dans le bassin méditerranéen en 1956/57. Somme toute, il est probable que les disponibilités mondiales exportables de matières grasses resteront élevées, mais la demande mondiale d'importation est fondamentalement si forte que cela empêchera probablement le niveau général des prix sur le marché international de subir au cours des six prochains mois une baisse importante par rapport à celui de l'année précédente.

CACAO

106. L'économie mondiale du cacao se ressent encore profondément de la forte hausse des prix de 1954 et du recul de la demande qui en est résulté. Certaines incidences de caractère technique et structural ont réduit de 10 à 20 pour cent la demande de fèves de cacao.

107. Par suite, les stocks de reports à la fin de la campagne de 1955 ont été beaucoup plus importants qu'on ne l'avait prévu. La production n'a dépassé que de 50 000 tonnes le très faible niveau de 1953/54; mais l'élément déterminant a été le volume de la consommation qui a baissé de 50 à 60 000 tonnes en 1955. Au début de la présente campagne, en automne 1955, les stocks étaient abondants et les prix fléchissaient. Cette situation s'est maintenue bien que selon toute probabilité la récolte 1955/56 ne doive même pas atteindre 800 000 tonnes, contre 825 000 pour la campagne précédente. Les stocks ont continué de s'accroître au cours des premiers mois de l'année et, au début d'avril, les cours à New-York sont tombés à 23 cents la lb (170 shillings le hundredweight à Londres contre 250 à la fin de 1955). On se rendra compte de l'importance des changements subis par le marché si l'on se souvient qu'en 1949/50 et 1950/51 la production était sensiblement la même que celle de la présente campagne et que le cours moyen de ces deux années se chiffrait à 34 cents la lb.

108. La crainte qu'ont les usiniers de voir un relèvement de la consommation et des ventes amener le retour des cours très élevés de 1948 et 1953 joue un rôle important dans la situation actuelle. Sachant qu'en ce qui concerne la production ni la situation ni les perspectives n'ont subi de changements essentiels, un grand nombre de gros utilisateurs industriels ont adopté une politique de prudence. Aux Etats-Unis, la consommation de fèves de cacao par habitant a diminué de 25 pour cent en 1955 par rapport à l'avant-guerre, bien que les revenus se soient améliorés et que le rythme de la consommation de confiserie ait dépassé celui de l'accroissement démographique.

CAFE

109. La production mondiale de l'année en cours atteindra vraisemblablement 44 millions de sacs (2,64 millions de tonnes), soit un chiffre supérieur d'environ 7 pour cent à celui de la campagne 1954/55 et de 13 pour cent à la moyenne 1950-53. Elle aurait été plus élevée encore si les récoltes de Colombie et d'Amérique Centrale n'avaient subi soudainement une assez forte baisse par suite, semble-t-il, de conditions atmosphériques défavorables. En revanche, la production a continué de croître en Afrique ainsi que dans d'autres parties du monde. Au Brésil, la récolte de 1955/56 qui a atteint 23,3 millions de sacs (1,4 million de tonnes) constitue un record pour l'après-guerre.

110. Le faible niveau des stocks dans les pays consommateurs et la baisse des prix ont stimulé la demande tout au long de 1955 et du premier semestre de cette année. Les importations des Etats-Unis, qui avaient subi un recul prononcé pendant la forte hausse des prix en 1954, ont augmenté de 15 pour cent tout en demeurant inférieures de 7 pour cent à leur niveau de 1953. Dans ce pays, la consommation par habitant a également commencé à rattraper le terrain perdu, mais même le niveau de 1955 est resté inférieur de 16 pour cent à celui de la consommation moyenne des premières années d'après-guerre. Les importations de la France, de l'Allemagne occidentale et d'autres pays européens ont continué d'augmenter. Cependant, malgré l'augmentation des revenus, la consommation par habitant est restée plus faible que durant la période 1934-38. Des estimations provisoires indiquent qu'en 1955 les importations mondiales se sont élevées à 33 millions de sacs environ (2 millions de tonnes), dépassent ainsi de 10 pour cent le niveau de 1954.

111. Par suite de la reprise de la consommation, et surtout de l'évolution défavorable de la production, les cours du café ont été plus fermes qu'on ne l'avait prévu. Le recul de la production de café colombien et autres cafés "mild" a provoqué une forte hausse des prix qui a raffermi également les cours

des variétés brésiliennes. Néanmoins, l'écart de prix normal de 3 à 5 cents des E.U. qui existait entre les variétés "mild" et la qualité standard Santos est passé à 15 cents, ce qui représente la plus grosse différence enregistrée au cours des dix dernières années. L'annonce des dégâts importants que le gel a infligés en 1956/57 à la récolte du Brésil a, depuis septembre 1955, maintenu à un niveau relativement stable les cours qui ont été soutenus en outre par la fermeté des prix des qualités supérieures. Cependant, le marché des Robusta africains s'est affaibli sous la pression de disponibilités accrues. L'évolution récente de la situation laisse prévoir le maintien de prix rémunérateurs, tout au moins pour le reste de l'année en cours. Les prévisions relatives à la récolte brésilienne de 1956 sont très variables, mais on admet maintenant que la production mondiale de 1956/57 sera inférieure à celle de la présente campagne. Par suite, les cours du marché à terme pour les échéances les plus éloignées sont passés de 41 cents en septembre 1955 à 48 cents en mars 1956. Cependant, le niveau élevé des prix risque, comme en 1954, d'affecter la consommation et les importations. Bien qu'il n'y ait pas lieu de prévoir de changements importants dans la consommation, il est possible que l'amélioration amorcée l'année dernière subisse un arrêt momentané, qui aggraverait à l'avenir les répercussions de tout accroissement marqué des disponibilités.

THE

112. La production de thé a atteint un niveau record en 1955. Au cours des derniers mois de l'année, la production de l'Inde et de Ceylan a progressé plus rapidement qu'on ne le prévoyait, et celle de l'Afrique n'a cessé de se développer. Mais au Pakistan et en Indonésie, la récolte a été légèrement inférieure à celle de l'année précédente. Les expéditions de l'Afrique ont augmenté et Ceylan a réussi à maintenir les siennes au niveau de 1954; mais les livraisons de l'Indonésie et du Pakistan ont fléchi.

113. La situation de l'offre et des échanges, entre autres facteurs, a agi sur les prix. Par suite de la décision du Gouvernement indien de limiter à 63 500 tonnes les quantités destinées aux ventes aux enchères de Londres, les entrepôts sont devenus insuffisants, les services de ventes aux enchères à Calcutta ont été surchargés et les prix ont fléchi de juillet 1955 à mars 1956. En outre, les cours ont été influencés par la baisse de qualité des thés de l'Inde et de Ceylan, due à des méthodes de cueillette moins sélectives. Des stocks importants se sont accumulés dans les pays producteurs. En revanche, à Londres, la pénurie des approvisionnements a provoqué une hausse des prix en automne 1955. Cependant, au début de mars 1956, le Gouvernement indien a aboli (provisoirement) les contingents à l'exportation. On peut donc s'attendre à un accroissement des expéditions, et à une diminution de l'écart entre les cours des différents marchés aux enchères.

114. Il semble que l'industrie indienne du thé envisage de remettre en vigueur cette année la réglementation sur les récoltes. Mais les perspectives ne sont pas défavorables en dépit de l'abondance des disponibilités. Les stocks du Royaume-Uni sont réduits; par ailleurs, on prévoit le relèvement des importations dans la presque totalité des pays consommateurs et, si la qualité demeure satisfaisante, il est probable que les prix resteront fermes.

COTON

115. D'après les renseignements actuels, il se peut qu'à la fin de la présente campagne, les stocks mondiaux de report aient augmenté de 2 millions de balles par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi 24 millions de balles; ce nouvel accroissement sera localisé pour la plus grande partie aux Etats-Unis. On estime que la production mondiale de la présente

campagne atteindra un niveau record (environ 39 millions de balles) mais il est improbable que la consommation dépasse sensiblement le chiffre total de la campagne précédente (36,6 millions de balles). Cependant, le recul de la consommation en Europe occidentale et au Japon sera vraisemblablement compensé par des accroissements en Amérique du Nord et en Inde ainsi que dans d'autres pays d'Asie et d'Amérique où l'on consomme le produit indigène.

116. La perspective du déblocage d'un million de balles des stocks de la CCC à des prix concurrentiels a entraîné durant la première moitié de la campagne actuelle une forte baisse des cours à l'exportation des cotons récoltés en dehors des Etats-Unis. En décembre, cette baisse atteignait jusqu'à 20 pour cent et plus. La chute des prix a touché dans une mesure légèrement moindre les cotons à fibres longues et ceux à fibres de 15/16" ou moins (comparables au coton américain qui doit être vendu aux enchères par la CCC). En attendant, les prix du coton se sont raffermis aux Etats-Unis en raison des forts tonnages pour lesquels a joué le système de prêts, et cette tendance se maintient par suite du resserrement de l'offre sur le marché libre. La vente d'un million de balles de la CCC, commencée en janvier 1956 s'est terminée au début de mars avec, pour le Mid. 15/16", des réductions sur le prix officiel de soutien allant jusqu'à 23 pour cent. Les cours des autres qualités, notamment les cotons à longues fibres, ont regagné une partie ou la totalité du terrain perdu précédemment.

117. Jusqu'au milieu de mars, le rythme des exportations des Etats-Unis a été inférieur à la moitié de celui de la campagne précédente; si l'on peut prévoir une certaine amélioration étant donné que l'expédition du lot d'un million de balles est achevée et que les engagements pris en vertu de la Public Law 480 sont réalisés, il n'en demeure pas moins que le total des exportations de la campagne actuelle sera probablement très inférieur à celui de la campagne précédente. En revanche, si l'on excepte le Brésil et la Turquie, les exportations des autres pays ont augmenté et l'on s'attend que la plus grande partie du coton de la nouvelle récolte disponible à l'exportation soit expédiée au cours de la présente campagne. Au total, les échanges monétaires seront peut-être inférieurs à un million de balles à ceux de la campagne précédente.

118. Toutefois, la tendance des prix et des échanges dans le proche avenir dépendra surtout de la mise en oeuvre d'un programme élargi, annoncé en mars, et qui prévoit la mise en vente, à des prix concurrentiels, de stocks de coton de toutes longueurs et qualités détenus par la CCC, pour expédition après le 31 juillet 1956. Il s'agit là, avec le premier programme portant sur un million de balles, d'un événement important dans la politique d'exportation des Etats-Unis, en vue de regagner leurs anciens marchés, qui portaient sur 5 millions de balles. Au 8 mai, 250 000 balles avaient déjà été vendues au titre de ce programme, à des prix légèrement supérieurs au minimum antérieur apparent de 27,50 cents la livre pour les Middling 15/16". La législation récente prévoit toutefois que des prix plus bas pourront être acceptés, selon l'état de la concurrence. Ces prix seront applicables aux exportations de coton tant brut que manufacturé.

119. Il est difficile de dire jusqu'à quel point l'effondrement des prix découragera la production. Le niveau du soutien pour le coton upland de la récolte de 1956 aux Etats-Unis a été ramené de 90 à 82½ pour cent de la parité; le prix de soutien pour les Middling 15/16" tombe de 33,50 à 31,10 cents la livre, ce qui représente une réduction relativement faible. Les restrictions aux superficies sont les plus strictes que la législation permette. Mais les planteurs peuvent réduire encore les superficies, ou livrer les plantations à la charrue, afin de bénéficier des paiements effectués au titre de la législation de la Banque foncière et ne laisser en production que les

terres où le rendement est le plus élevé. Dans les autres pays, les prix se sont effondrés encore plus; cette baisse contribuera peut-être davantage à décourager la production; en particulier dans les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud producteurs de coton, et dans les pays d'Europe producteurs de fibres artificielles.

LAINES

120. Depuis la reprise des ventes aux enchères dans les Dominions de l'hémisphère Sud, en 1956, les marchés de la laine sont demeurés fermes et un peu supérieurs aux cotations pratiquées dans la première moitié de la campagne. La grève des dockers australiens a peut-être contribué à la fermeté des cours.

121. La production mondiale actuelle est estimée au chiffre record de 1,2 million de tonnes (laine lavée). Il convient d'ajouter à ces disponibilités plus de 40 000 tonnes de stocks de report en Amérique du Sud, au début de la campagne, et une trentaine de milliers de tonnes aux Etats-Unis détenus par la CCC. Depuis la mise en vigueur de la nouvelle réglementation des changes en Argentine (décembre 1955), le marché est devenu plus actif et il semble qu'une grande partie des anciens stocks pourra, tout au moins dans ce pays, être liquidée. Environ 20 pour cent des stocks de laine des Etats-Unis détenus par la CCC ont été vendus en six mois à partir de novembre 1955.

122. Si l'offre de laine durant la présente campagne est plus importante qu'elle ne l'a jamais été, le niveau de la consommation est lui aussi relativement élevé. On estime qu'en 1955 celle-ci a atteint 1,2 million de tonnes (laine lavée), soit 3 pour cent de plus que l'année précédente. L'essor de la production de textiles de laine a été proportionnellement un peu plus élevé, car l'emploi de matériaux autres que la laine neuve s'est développé de façon assez importante. Toutefois, la proportion des textiles de laine neuve a recommencé à augmenter à la suite de la baisse des prix de la laine survenue en septembre.

JUTE

123. Les cours ont été fermes en 1955/56. Cela tient d'une part au fait que le Pakistan a maintenu, malgré la dévaluation, les prix minimums à l'exportation pratiqués en sterling et, d'autre part, à la lenteur des arrivages sur les marchés ruraux. En outre, les manufactures indiennes et d'outre-mer semblent avoir procédé à des achats assez massifs durant la première moitié de la campagne 1955/56; il se peut donc que ces derniers se ralentissent au cours des derniers mois de la campagne.

124. La production de la campagne 1955/56 dépassera vraisemblablement 2 millions de tonnes, dont 1 300 000 au Pakistan et 900 000 (y compris le mesta) en Inde. La consommation des usines locales, augmentée des exportations, a totalisé 1 830 000 tonnes en 1954/55; mais les stocks des consommateurs ont baissé. Il se peut que les besoins de la campagne 1955/56 soient plus importants, de sorte qu'il ne restera probablement pas de forts tonnages invendus à la fin de la campagne dans les pays producteurs. Les perspectives de la campagne 1956/57 sont plus incertaines. Au Pakistan, les superficies ensemencées ont, croit-on, augmenté de 25 pour cent, mais des inondations auraient compromis le rendement, les milieux du commerce estiment que la production du Pakistan devrait être de 1 450 000 tonnes, et celle de l'Inde de 800 000 tonnes. Par ailleurs, il est peu probable que les marchés des produits de jute, quoique de plus en plus concurrentiels, se développent de façon très marquée. Calcutta n'a pas expédié la totalité de son surcroît de production et l'activité à Dundee vient de se ralentir. Avec la reconstitution

des stocks, il est à prévoir que cette situation influencera la demande des usines en jute brut. Il est donc fort possible que la situation offre/demande de la campagne 1956/57 pèse sur les prix.

FIBRES DURES

125. La production de fibres dures a atteint en 1955 un chiffre record (740 000 tonnes) mais elle a été dépassée par l'accroissement de la consommation. La plus grande partie du supplément de production a porté sur le sisal (450 000 tonnes environ au total) et tous les gros producteurs ont récolté plus de fibre que l'année précédente. Les Philippines ont légèrement augmenté leur production d'abaca, mais on est en train de fermer plusieurs plantations d'Amérique Centrale. La production d'hennequen du Yucatan a fortement baissé. Cependant, les corderies locales ont continué à travailler à leur capacité maxima en ayant recours aux stocks. Cette année elles se sont assurées à l'avance par contrat la totalité de la production.

126. Du fait de l'entrain manifesté par la demande en raison de l'amélioration des récoltes de céréales et de foin et du développement de l'activité dans le secteur de la construction, notamment navale, les stocks de fibres dures détenus dans les pays producteurs ont presque disparu. Au Brésil et au Mexique, la situation monétaire a particulièrement stimulé l'écoulement des stocks. Les cours internationaux des fibres dures ont été assez fermes ces derniers mois, mais toute tendance marquée à la hausse se heurte à une forte résistance des acheteurs. On peut s'attendre, semble-t-il, à un accroissement de la production de fibres dures.

CAOUTCHOUC

127. La consommation mondiale de caoutchouc naturel et synthétique a atteint un niveau record en 1955, dépassant de 15 pour cent celui de l'année précédente. Presque tous les pays possédant des manufactures de caoutchouc ont augmenté leur consommation. L'accroissement le plus marqué (24 pour cent) a été enregistré aux Etats-Unis, où la consommation avait été relativement faible l'année précédente. La demande a commencé à se renforcer pendant le troisième trimestre de 1954, mais le prix du caoutchouc naturel étant devenu plus concurrentiel, la demande de ce produit augmentait déjà depuis un certain temps, tandis que celle de caoutchouc synthétique était en diminution.

128. Le prix du caoutchouc naturel a fait un bond en 1955, atteignant son niveau maximum en septembre. Le prix moyen de l'année a dépassé de 70 pour cent celui de 1954. Malgré ces cours très élevés, la production mondiale de caoutchouc naturel, tout en atteignant un chiffre record, n'a augmenté que de 6 pour cent; les petits exploitants ont réagi plus vivement que les gros planteurs.

129. Les prix du caoutchouc naturel ont finalement atteint un niveau environ deux fois plus élevé que celui des cours du caoutchouc synthétique dont la production a augmenté de 50 pour cent en 1955 pour atteindre un volume voisin de la limite de la capacité de production actuelle. Le développement de la consommation de caoutchouc synthétique s'est notamment reflété dans les exportations des Etats-Unis qui ont triplé et entraîné un fort accroissement de la consommation dans les pays non producteurs, où elle était auparavant peu importante.

130. Un certain fléchissement de la demande s'est manifesté au cours des premiers mois de 1956 par suite du ralentissement de la production automobile aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En outre, l'accroissement des approvisionnements de caoutchouc synthétique, dont le prix était plus avantageux, et la perspective de la mise en route des usines en cours de construction en Europe et en Amérique du Nord influençaient fortement le marché du caoutchouc naturel; aussi les prix de celui-ci n'ont-ils cessé de baisser pendant le premier semestre 1956, mais ils étaient encore très supérieurs à ceux des qualités équivalentes de caoutchouc synthétique.

TABAC

131. Bien que les excédents atteignent un niveau record aux Etats-Unis, le marché mondial demeure assez stable. La production, la consommation et les échanges mondiaux se sont encore développés en 1955 et l'on prévoit que la production et la consommation continueront à augmenter en 1956. On n'envoie pas de chute des prix malgré les stocks excédentaires. La limitation des superficies, le contrôle du marché, les achats de stabilisation et l'octroi de prêts financés par les gouvernements sont des mesures auxquelles il est largement fait appel; celles-ci tendent à maintenir les prix, stimulant le rendement là où des restrictions sont appliquées aux superficies, et l'accroissement tant des rendements que des superficies dans les pays concurrents.

132. En 1955, la production de feuilles flue-cured aux Etats-Unis, au Japon et aux Philippines a été beaucoup plus forte qu'en 1954. Elle a diminué en Inde et au Canada et elle est restée à peu près sans changement en Rhodésie du sud.

133. Au 1er janvier 1955, les stocks de feuilles de tabac indigène aux Etats-Unis atteignaient 2 300 000 tonnes (poids à la production) contre 2 100 000 un an auparavant. Les stocks canadiens s'élevaient au 31 décembre 1955 à 79 000 tonnes (poids sec) contre 76 000 tonnes. Les stocks cubains détenus par le Fonds de stabilisation du tabac étaient tombés à 13 000 tonnes environ à la fin de 1955. Les stocks de tabac d'Orient étaient insignifiants malgré l'accroissement continu de la production. Le Monopole turc aurait toutefois pris à son compte une part plus importante de la récolte 1955 qu'il ne le fait d'habitude; mais le volume des stocks n'est pas publié. Les stocks des pays importateurs auraient augmenté en 1955. A la fin de cette année-là, les stocks du Royaume-Uni s'élevaient à 229 400 tonnes (poids sec), chiffre le plus élevé enregistré depuis la guerre en fin de campagne.

134. Le cours moyen pratiqué aux Etats-Unis dans les ventes aux enchères de feuilles flue-cured provenant de la récolte de 1955 est resté pratiquement inchangé par rapport aux deux campagnes précédentes, malgré l'augmentation de l'offre. Cependant, une plus grande part de la récolte a été gagée sur prêts gouvernementaux. Les prix du tabac Burley ont atteint un record du fait de leur qualité supérieure et du recul de la production. En 1955, le cours moyen du tabac flue-cured aux ventes aux enchères de la Rhodésie du Sud était un peu supérieur à celui de 1954, mais pendant les premières semaines de vente de 1956, les prix ont été inférieurs de 20 pour cent environ à ceux de la même période de 1955. La contraction des achats du Royaume-Uni et de l'Australie préoccupe les planteurs, car la production 1956 de feuilles flue-cured en Rhodésie du nord et du sud dépasse de près de 25 pour cent celle de l'an dernier. La valeur unitaire des exportations grecques et turques a augmenté en 1955.

135. Les exportations mondiales ont augmenté en 1955. Les Etats-Unis ont exporté 244 300 tonnes contre 205 700 en 1954. Près de la moitié de l'accroissement a été constituée par des expéditions effectuées dans le cadre de la Public Law 480. Les exportations du Canada ont fortement augmenté elles aussi.

136. La consommation continue d'augmenter dans presque tous les pays, y compris les Etats-Unis où la consommation de cigarettes, qui avait diminué en 1953 et 1954, a augmenté de plus de 3 pour cent par rapport à 1954. Les tonnages bruts dédouanés au Royaume-Uni ont augmenté de 3 pour cent en 1955 et la production de cigarettes de l'Allemagne occidentale s'est accrue de 14,6 pour cent.

137. On prévoit une augmentation sensible de la production en 1956, sauf aux Etats-Unis où l'on a renforcé les restrictions apportées aux superficies.

PRODUITS FORESTIERS

138. Les conditions économiques favorables qui ont prévalu en 1955 ont entraîné un renforcement de la demande de presque tous les produits forestiers et un accroissement sensible du volume de la production et des échanges.

139. Les données préliminaires pour 1955 montrent que la production de la plupart des produits forestiers a atteint un nouveau record. La production mondiale de sciages résineux, qui était de 45,2 millions de standards en 1954, a atteint près de 47,5 millions en 1955; celle de l'Amérique du Nord a augmenté à elle seule de 1 400 000 standards environ. La production de sciages feuillus est passée de 57,6 millions de mètres cubes en 1954 à environ 58,3 millions en 1955. En ce qui concerne la pâte de bois et le papier, la progression continue de la production enregistrée depuis la guerre s'est poursuivie en 1955. La production mondiale de pâte de bois, qui était de 41 800 000 tonnes en 1954, est passée à 45 200 000 environ en 1955 et celle de papier et de carton s'est portée de 51 400 000 tonnes en 1954 à 56 millions environ en 1955; la production de papier-journal a augmenté de près de 700 000 tonnes en 1955.

140. On a enregistré en 1955 une augmentation considérable des exportations de toutes les catégories de produits forestiers. Le volume des échanges internationaux de sciages résineux a atteint un demi-million de standards environ, soit près de 10 pour cent de plus qu'en 1954; cette amélioration est due surtout au développement des importations du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Le commerce mondial a augmenté de 13 pour cent environ pour les sciages feuillus, de 8 pour cent pour la pâte de bois et de 6 pour cent pour le papier-journal.

141. Au cours des premiers mois de 1956, tous les renseignements indiquaient que la demande mondiale des principales catégories de produits forestiers resterait à peu près inchangée. Le niveau élevé de l'activité économique et industrielle prévu dans la plupart des pays en 1956 laissait prévoir un nouveau renforcement de la demande ainsi qu'un accroissement du volume de la production et des échanges de pâte de bois et de produits dérivés. En revanche, on escompte un certain ralentissement du commerce international de sciages, principalement en raison du fort accroissement des stocks que l'on vient d'enregistrer au Royaume-Uni et dans d'autres pays européens. Par suite, le marché européen des sciages est demeuré inactif en 1956 jusqu'à une période anormalement tardive, tandis que celui du bois de pâte et des poteaux de mines s'était déjà ouvert en automne 1956 et s'est maintenu assez actif.

142. L'important, accroissement de la production et des échanges mondiaux de produits forestiers en 1955 s'est accompagné de prix généralement stables. Dans quelques cas seulement, notamment pour la pâte de bois et le papier-journal, le niveau élevé de la demande et certaines pénuries ont fait légèrement monter les prix. En revanche, les cours des sciages ont subi un léger ajustement en baisse à la fin de l'année, mais les prix aux Etats-Unis ont augmenté en 1955. Le seul mouvement important de prix observé au début de 1956 a été le recul marqué des cours internationaux du contreplaqué, provoqué par la diminution et le retard des achats du Royaume-Uni.

PRODUITS DES PECHEES

143. En 1955, la production de la plupart des pêches est demeurée voisine de celle de 1952-54. Elle a augmenté dans quelques cas mais a subi plus souvent une légère baisse, principalement par suite de facteurs sur lesquels l'industrie ne peut agir - moindre abondance de poisson sur les lieux de pêche, ou conditions atmosphériques défavorables - et non d'une réduction de l'effort d'équipement.

Poisson frais et congelé

144. Dans l'ensemble, le commerce international de ces produits s'est maintenu et l'on a même enregistré quelques légers accroissements. En 1955, les importations des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne Occidentale ont dépassé quelque peu celles de 1954. Les Etats-Unis ont acheté de plus grandes quantités de thon congelé tandis que les importations de filets de poissons de fond ont été légèrement inférieures à celles de 1954 tout en restant supérieures de 40 pour cent au niveau de 1953. Le Royaume-Uni et l'Allemagne occidentale ont importé davantage de hareng congelé, notamment en provenance de la Norvège. Les exploitations norvégiennes de hareng congelé ont augmenté en 1955, particulièrement à destination de la Tchécoslovaquie qui, avec l'Allemagne orientale, la Pologne et l'U.R.S.S. absorbent 70 pour cent des expéditions de la Norvège.

Poisson séché, salé et fumé

145. En 1955, les importations de hareng salé en Allemagne occidentale et en Belgique se sont maintenues au même niveau qu'en 1954; celles de la Suède ont augmenté de 40 pour cent. Les exportations de hareng salé des Pays-Bas ont diminué, principalement en raison de la réduction de leurs ventes en U.R.S.S. En 1955, le volume des livraisons de ce produit effectuées par la Norvège a été approximativement le même qu'en 1954; les exportations de l'Islande ont sensiblement progressé, en particulier à destination de l'U.R.S.S., de la Suède et de la Finlande.

146. Les exportations islandaises de stockfish sont tombées à environ la moitié du chiffre record de 1954, revenant ainsi à leur niveau de 1953. Les expéditions de morue salée de la Norvège ont augmenté de plus de 10 pour cent, et, comme les années précédentes, le Brésil a été de loin le plus gros client de ce pays. Les exportations norvégiennes de stockfish sont demeurées au même niveau qu'en 1954. On a enregistré un accroissement des achats de l'Italie et une contraction de ceux de l'Afrique occidentale.

Conserves de poisson

147. La production de conserves de saumon a baissé sur la côte occidentale d'Amérique du Nord; celle des Etats-Unis a été la plus faible que l'on ait enregistrée depuis 1906. On a également assisté à un recul de la production de thon et de sardines du Maine. Les Etats-Unis ont beaucoup accru leurs importations de conserves de saumon en provenance du Japon. La production japonaise de conserve de saumon a fait un bond saisissant en 1955, atteignant un niveau trois fois plus élevé qu'en 1954 et 8 fois plus élevé qu'en 1953. En Norvège, la production de conserves de brisling a été très réduite par suite du faible volume des prises. Les exportations norvégiennes de conserves de harengs et d'autres poissons ont fléchi en 1955. En 1955, les exportations portugaises de conserves de poisson ont augmenté d'environ 30 pour cent par rapport à 1954. L'Allemagne occidentale a été le principal acheteur, suivie par l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Les importations de conserves de harengs et de sardines en France, en Allemagne occidentale et en Italie sont demeurées les mêmes qu'en 1954.

Farine de poisson

148. Aux Etats-Unis, la production de farine de menhaden a atteint un niveau record. Au Danemark, les prises ont augmenté, surtout par suite du développement des pêches destinées à des fins industrielles, avec un accroissement correspondant de la production de farine de poisson. Dans l'Union Sud-Africaine, où l'on contingente les prises et la production des usines de transformation, il se peut que la production de farine de poisson baisse légèrement par rapport à ces dernières années. En 1955, les exportations norvégiennes de farine de poisson ont été inférieures de plus de 20 pour cent au niveau record de 1954. Les prix semblent fermes.

ANNEXE II

LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS A LA VINGT-SEPTIEME SESSION

PRESIDENT: S.R. Sen (Inde)
VICE-PRESIDENT: V. Andersen (Denemark)

MEMBRES:

<u>Pays</u>	<u>Délégués</u>
ARGENTINE	J. B. Martese, Conseiller économique, Ambassade d'Argentine
AUSTRALIE	F. W. Bulcock, Agricultural Counsellor, London R. G. Robertson Chief Trade Relations Officer, Department of Trade S. F. Lynch, Commercial Counsellor, Australian Legation J. A. Forsyth, Department of External Affairs
BRESIL	A. de Viana, Ministre chargé des questions économiques Ambassade du Brésil
BIRMANIE	U. Hla Maung, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary in Yugoslavia and Italy
CANADA	J.F. Booth, Chief, Economics Division, Department of Agriculture S.J. Chagnon, Assistant Deputy Minister of Agriculture K.F. Osmond, Commercial Secretary, Canadian Embassy

<u>Pays</u>	<u>Délégués</u>
CEYLAN	H.A.J. Hulugalle, Minister in Italy
CUBA	I. Estéfano, Consejero Económico Cuban Embassy
DANEMARK	V. Andersen, Counsellor, Ministry of Agriculture C.V. Hansen, Agricultural Attaché Danish Embassy H.J. Kristensen, Asst. Head of Section, Ministry of Agriculture
EGYPTE	S.E. Riffaat, Deuxième secrétaire, Ambassade d'Egypte
FRANCE	J.C. Richard, Secrétaire, Ministère des Affaires Etrangères A.F. Liotard, Conseiller technique, Ministère des Affaires Etrangères S. Bacquier, Administrateur civil M. Vignes, Inspecteur de la France d'Outre Mer
ALLEMAGNE	W. Weber, Counsellor, Ministry of Food, Agriculture and Forestry I. Hoffmann, Ministry of Food, Agriculture and Forestry
INDE	S.R. Sen, Economic and Statistical Adviser, Ministry of Food and Agriculture

<u>Pays</u>	<u>Délégués</u>
JAPON	S. Kaihara, First Secretary, Japanese Embassy K. Edahiro, First Secretary, Japanese Embassy
PAYS-BAS	B. Heringa, Director for Internal Agricultural Affairs, Ministry of Agriculture, Fisheries and Food H. de Meel, Officer for International Organizations, Ministry of Agriculture, Fisheries and Food C.C.L. Eygenraam, Agricultural Attaché, Netherlands Embassy
NOUVELLE ZELANDE	J.B. Prendergast, Commercial Counsellor, Office of High Commissioner, London C.H. Fowler Commercial Secretary, Office of High Commissioner, London
PAKISTAN	Nazir Ahmed, Agricultural Attaché Pakistan Embassy
PHILIPPINES	M.A. Alzate, Minister in Italy C. Arranz, Third Secretary, Philippines Legation J. Guevara, Asst. Commercial Attaché, Philippines Legation
ESPAGNE	R. Cantos-Figuerola, Ing. Agr., Jefe Política Comercial, Ministerio de Agricultura M. de Echegaray, Ing. Agr., Presidente del Instituto Nacional de Investigaciones Agronómicas

Pays

Délégués

ESPAGNE

E. Morales y Fraile, Ing. Agr.,
Delegado Permanente de España
ante O.A.A.,
Agregado Agrónomo en la
Embajada en Roma

THAILANDE

P.B. Israsena,
Deputy Under-Secretary of State
Ministry of Economic Affairs

Luang Prakit Sahakorn,
Director-General
Department of Economic Relations,
Ministry of Economic Affairs

ROYAUME-UNI

M. Compton
Assistant Secretary,
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Food

E.H. Bott,
Principal, Ministry of
Agriculture, Fisheries and Food

J.W. Vernon,
Assistant Secretary,
Colonial Office

R.E. Moore,
Assistant Secretary,
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Food

K.C. Christofas,
First Secretary,
British Embassy

I. Duff Jackson,
Chairman, Cocoa Exporters
Committee,
Trinidad

P.M. Wise,
Deputy Chairman (Executive)
Borneo Abaca Ltd.

J. Young,
Official of Nigerian
Produce Marketing Co. Ltd.

S.L. Durosaro,
Member of Nigerian
Central and Western Region
Marketing Boards

P.F. Adams,
Controller, Ministry of
Commerce and Industry
Federation of Malaya

<u>Pays</u>	<u>Délégués</u>
UNION SUD-AFRICAIN	W.A. Horrocks, Senior Trade Commissioner, London
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	R.H. Roberts, Deputy Asst. Administrator, F.A.S., Dept. of Agriculture T.C. Robinson, Assistant Chief, International Resources Div., Department of State W.R. Ogg, Agricultural Attaché, U.S. Embassy W.W. Sohl, Asst. FAO Liaison Officer, U.S. Embassy
URUGUAY	J.F. Yriart, Minister of Uruguay in Sweden F. Rivera-Devoto, Counsellor, Uruguayan Embassy
YUGOSLAVIE	S. Krasovec, Professeur à l'Université de Ljubljana
<u>OBSERVATEURS - PAYS</u>	
AUTRICHE	A. Tarter, Secrétaire, Légation d'Autriche
BELGIQUE	P. D'Otreppe, Président, Comité National Belge de la FAO R. Jaune, Secrétaire, Comité National Belge de la FAO J. Etienne, Conseiller de Légation P. Staner Inspecteur Royal Congo belge, Ministère des Colonies Bruxelles

Pays

CHILI	M. Astorga, Director Nacional de Agricultura, Presidente Comité Enlace FAO
COLOMBIE	C.A. Faillace-Vengochea, Delegado Permanente de Colombia ante la FAO A. Venegas-Tamayo, Jefe Sección Agencias Especializadas de las Naciones Unidas, Ministerio de Relaciones Exteriores
COSTA RICA	B.A. Van der Laat
REPUBLIQUE DOMINICAINE	P.C. Dominici, Premier secrétaire, Ambassade de la République dominicaine
EQUATEUR	L. Plaza, Ambassadeur d'Equateur en Italie
EL SALVADOR	E.T. Alcaïno, Encargado de Negocios, Representante Permanente ante FAO
GRECE	E. Xiros, Counseiller commercial, Ambassade de Grèce
GUATEMALA	R. Rivera Ariza, Ministre-Conseiller, Ambassade du Guatemala
SAINT-SIEGE	E. Bonomelli, Directeur des Villas pontificales
HONDURAS	A. López Rodezno, Ministre du Honduras en Italie M.R. Ortega, Secrétaire, Légation du Honduras

Pays

INDONESIE	R. Soetijo, Agricultural Attaché Indonesian Embassy U. Njotowijono, Commercial Secretary Indonesian Embassy
IRAN	A. Ardalan, Secrétaire Ambassade d'Iran
IRAK	K. Daghistani Secrétaire, Légation d'Irak
IRLANDE	D. Waldron, Secretary Irish Legation
ITALIE	V. De Asarta, Secrétaire, Comité Italien de la FAO G. Pittoni, A. Ferone, Capo Servizio, Statistico Economico del Comitato Nazionale Italiano FAO C. Zambrano, Capo Sezione, Alto Commissariato Alimentazione F. de Luca, Ispettore Generale M. Lariccia, Alto Commissariato Alimentazione G. Marzano, Ministero dell'Agricoltura A. Proni Ministero dell'Agricoltura
JORDANIE	E. Roch, Ministre de Jordanie en Italie A. Nassir, Premier secrétaire, Légation de Jordanie
LIBERIA	C. Sherman, Financial Adviser

Pays

LIBYE	I.B. Balkheir, Secretary, Nazir Finance, Cyrenaica Abdussalam Brosh, Funzionario Governo Aref Ben Musa, First Secretary Embassy of Libya
NORVEGE	Oscar Angell, Comm. Counsellor, Norwegian Embassy
PANAMA	G. Mendes, Canciller de Embajada
PARAGUAY	R. Recalde de Vargas Ministre du Paraguay en Italie
PORTUGAL	A. Batalha-Reis Directeur, Centre Portugais d'Information
SUEDE	C.H. Nordlander, Director General of the Board of Agriculture Claes de König, First Secretary, Swedish Legation
SUISSE	A. Schäer, Comité National FAO H.C. Lichti, Vice-Président de Chocosuisse, Administrateur-Délégué et Directeur de Chocolat Suchard S.A.
TURQUIE	P. Subasi, Premier secrétaire, Ambassade de Turquie
VENEZUELA	P. Linares-Perez, Agregado de Inmigración
VIET-NAM	Tran-Van-Don, Ministre du Viet-Nam en Italie

OBSERVATEURS - ORGANISATIONS

CONFEDERATION EUROPEENNE DE L'AGRICULTURE	A. Zappi Recordati, Vice-Président pour l'Italie
CHAMBRE INTERNATIONALE DE COMMERCE	L. Carreri G.B. Cerletti R. Dodi
FEDERATION INTERNATIONALE DE LAITERIE	S. Visco, Président du Comité national I.D.F.
FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES	R. Miller, Spécialiste des produits
SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA LAINE	A.P. Zentler Conseiller économique
FEDERATION INTERNATIONALE DE LA LAINE	R. Dodi
ORGANISATION EUROPEENNE DE COOPERATION ECONOMIQUE	M. Deheeger
UNION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DU SERVICE SOCIAL	E. Inglessis
FEDERATION MONDIALE DES ASSOCIATION POUR LES NATIONS UNIES	P. Oldano, Ismun Council Member, International Student Movement for the UN.